



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° CC-2025-059

L'an deux mille vingt-cinq

Le dix juillet à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Yves GOUGNE, 1^{er} Vice-Président.

Date de convocation : 4 juillet 2025

Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 24

Votes 33

PRESENTS :

Yves GOUGNE, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Olivier BIAGGI, Pascal OUTREBON, Luc CHAVASSIEUX, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Stéphanie NICOLAY, Denis LANCHON, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Thierry BADEL, Christèle CROZIER, Hélène DESTANDAU, Cyprien POUZARGUE, Gérard MAGNET, Anne-Sophie DEVAUX

ABSENTS / EXCUSES :

Françoise TRIBOLLET, Jean-Luc BONNAFOUS, Raphaëlle GUERIAUD, Bernard CHATAIN

PROCURATIONS :

Renaud PFEFFER donne procuration à Pascale DANIEL
Marc COSTE donne procuration à Fabien BREUZIN
Magali BACLE donne procuration à Pascal OUTREBON
François PINGON donne procuration à Yves GOUGNE
Anne RIBERON donne procuration à Caroline DOMPNIER DU CASTEL
Bruno FERRET donne procuration à Jean-Pierre CID
Véronique MERLE donne procuration à Pascale CHAPOT
Marilyne SEON donne procuration à Olivier BIAGGI
Séverine SICHE-CHOL donne procuration à Luc CHAVASSIEUX

SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale DANIEL

COMMUNICATION

**Présentation du
rapport d'activités
2024**

Rapporteur : Monsieur Arnaud SAVOIE, Vice-Président délégué à la Communication et aux Jumelages

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-39,

Vu l'article 40 de la loi « Chevènement » n° 99-586 du 12 juillet 1999 instituant l'obligation de réaliser un rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement pour les EPCI,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 en date du 24 septembre 2024,

Considérant le projet de rapport d'activités établi au titre de l'exercice 2024,

Afin de répondre à la fois au besoin d'accessibilité rapide à l'information par les conseils municipaux et à la nécessité de faire connaître l'ampleur de l'activité communautaire tant en interne qu'au-delà des frontières du Pays Mornantais, un rapport d'activités annuel présentant une synthèse des principales réalisations est approuvé par le Conseil Communautaire.



Le rapport d'activités présente de façon thématique les actions, projets et réalisations menés au cours de l'année 2024. Pour le rendre accessible à tous, plus interactif et mieux documenté, le choix d'un support numérique s'est imposé.

Le rapport d'activités 2024 est disponible à l'adresse : www.copamo.fr/rapports-d-activites.

Ce rapport sera par ailleurs adressé à chacun des maires des communes membres (version numérique et version papier), afin qu'il puisse satisfaire aux obligations de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir une communication par le Maire en Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune seront entendus.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire

Transmis en

Préfecture le 15 JUIL 2025

Notifié ou publié

le 15 JUIL 2025

Le Président

PREND acte du rapport d'activités 2024 tel qu'annexé à la présente délibération,

PRECISE que ce rapport est adressé à chacun des maires des communes membres, afin qu'il puisse satisfaire aux obligations de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales c'est-à-dire faire l'objet d'une communication par le Maire en Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune seront entendus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

PUBLIE LE 15 JUILLET 2025
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président,
Renaud PFEFFER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois suivant sa publication



Le Mo t du Pré sid ent

"Faire
de la
Copam
o une
commu
nauté
visible,
utile et
humain



Une communauté de communes service de tous, pour un territoire uni et solidaire

Dans un monde en constante évolution, qui disons-le ne tourne toujours pas rond, et dans lequel le virtuel et le distanciel prennent le pas sur le réel et la proximité, nos habitants attendent de l'action publique qu'elle soit à la fois proche, lisible et utile. C'est précisément la mission que nous portons, avec détermination, au sein de la Communauté de communes du Pays Mornantais.

Notre engagement est clair : faire en sorte que chaque village, chaque habitant, quel que soit son âge ou sa situation, bénéficie de services concrets et adaptés à ses besoins. La communauté de communes n'est pas une structure lointaine ou abstraite. Elle est un acteur du quotidien, au cœur de la vie locale.

Nous avons récemment élargi notre champ d'action avec la prise de nouvelles compétences, notamment dans le domaine de la santé. Parce que l'accès aux soins est un droit fondamental, nous travaillons à renforcer l'offre de santé de proximité sur l'ensemble du territoire.

L'Incubateur de Santé Solidaire de Chabanière à Saint-Didier-Sous-Riverie en est une matérialisation concrète.

Nous innovons également en matière de lien social, avec la création d'un Conseil intercommunal de la parentalité. Ce nouvel espace de dialogue et de soutien vise à accompagner les familles dans leurs parcours, à valoriser les initiatives locales et à renforcer les solidarités.

La transition écologique est aussi au cœur de notre action. Nous investissons pour que nos équipements publics soient autosuffisants grâce à la production d'énergie verte. C'est le cas, par exemple, des ombrières photovoltaïques qui alimentent nos bâtiments et soutiennent l'irrigation agricole. Ces projets bien réels traduisent notre volonté d'agir pour un territoire plus durable.

La question des déplacements est tout aussi essentielle. Nous sommes convaincus que la voiture et les modes doux ne doivent pas s'opposer, mais se compléter. Avec le Sytral, nous avons renforcé l'offre de transports en commun. Parallèlement, nous développons un réseau de pistes cyclables et encourageons les mobilités douces. Les déplacements multimodaux sont au cœur de nos réflexions pour un territoire mieux connecté et plus accessible.

Rien de tout cela ne serait possible sans le travail collectif que nous menons avec les 11 maires du territoire et les conseillers municipaux. Ensemble, en lien avec nos partenaires institutionnels, associatifs et économiques, nous construisons des politiques publiques ancrées dans le présent, pour l'avenir, au service de l'intérêt général.

Notre ambition est simple : *faire de la Copamo une communauté visible, utile et humaine. Une communauté qui agit, qui écoute et qui avance, avec et pour ses habitants.*

Renaud Pfeffer,

Maire de Mornant, Président de la Communauté de



Territoire et organisation



territoire

Les Compétences de la Copamo

Les finances

Ressources

Qui sommes-nous ?

Entre ville et campagne, à deux pas des grandes agglomérations Rhônalpines, le Pays Mornantais bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel. Au plus près de la nature, adossé aux contreforts du Massif central, ce territoire débordant d'énergie, solidaire, innovant, harmonieux cultive sa douceur de vivre et son esprit village(s).

Pour aménager, entretenir, soutenir, mais aussi animer ce territoire, la Communauté de communes du Pays Mornantais agit en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux en matière de développement économique, de solidarité, de gestion des déplacements, de politique du logement, d'aménagement du territoire et de préservation de l'environnement.

La Copamo regroupe les communes de Beauvallon, Chabanière, Chaussan, Mornant, Orliénas, Riverie, Rontalon, Saint-André-la-Côte, Saint-Laurent-d'Agny, Soucieu-en-Jarrest et Taluyers. Situé à 15 km au sud-ouest de Lyon, le Pays Mornantais regroupe 11 communes pour plus de 29 000 habitants.

cette organisation offre une garantie : celle d'être toujours dans l'intérêt collectif des communes et des habitants.

Le conseil a pour principales fonctions : l'examen des projets d'aménagement et de développement du territoire, le vote du budget et le vote du compte administratif. Il définit également les règles de fonctionnement de la Communauté de communes, en particulier l'organisation des décisions.



Les Compétences de la Copamo

A travers ses nombreuses compétences, qu'elle peut aussi exercer par délégation de services publics, la Copamo agit en faveur de publics très différents dans une logique simple : porter aux côtés des communes des projets bénéfiques pour ses villages et leurs habitants.

Les champs d'interventions de la Communauté de communes du Pays Mornantais :



La Copamo, c'est aussi...

l'accompagnement des assistantes maternelles par les RAMI, les crèches, l'accueil des enfants dans les centres de loisirs, le Lieu d'Accueil Enfants Parents, les espaces jeunes, la Structure Locale d'Information Jeunesse, la médiation familiale, le centre aquatique les Bassins de l'Aqueduc, le Théâtre Cinéma Jean Carnet, le réseau des bibliothèques, le site d'escalade de Riverie, le lac de la Madone, l'étang de Combe Gibert, l'étang neuf, la passerelle du signal de Saint-André-la-Côte, France Services, l'accompagnement des demandeurs d'emploi

du territoire, le maintien à domicile de nos aînés, le portage de repas de l'AMAD, les demandes de logement social, des aides financières pour l'amélioration de l'habitat, la création et l'entretien des routes, la collecte et le traitement des déchets avec le SITOM, la gestion des zones d'activités des Platières à Mornant, Saint-Laurent-d'Agy et Beauvallon, de la Ronze à Taluyers et Arbora à Soucieu, l'aide à la création d'entreprises et au maintien des commerces, la protection des espaces naturels sensibles du Bozançon, de la Vallée en Barret et du plateau Mornantais, l'office de tourisme intercommunal des Monts et Coteaux du Lyonnais...

Les finances

Le budget de la Copamo en 2024

Dans un contexte économique toujours tendu, marqué par la hausse des coûts de l'énergie et des matériaux, la Copamo poursuit en 2024 une gestion budgétaire exemplaire, fidèle aux engagements de la deuxième phase de son mandat. Malgré les pressions inflationnistes, la communauté de communes reste guidée par trois priorités claires :

- **Renforcer la solidarité** envers ses communes membres,
- **Préserver sa capacité d'autofinancement** en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et en optimisant les recettes,

- **Poursuivre le désendettement**, gage de stabilité à long terme.

Lancé en 2023, le Fonds d'Aide à l'Investissement et à la Réalisation des Équipements (FAIRE) illustre cette volonté d'accompagner concrètement les projets locaux. En 2024, ce dispositif est doté de 350 000 € de crédits de paiement (pour un montant de 310 000€ finalement versé aux communes en 2024), témoignant d'un soutien actif aux communes. La Copamo veille à ce que chaque euro dépensé ait un impact réel sur la vie quotidienne des habitants, tout en maintenant une vision stratégique et responsable de ses finances. Une gestion de proximité, efficace et tournée vers l'avenir.

Budget 2024 de la Copamo

Les dépenses d'investissement en 2024

Ce camembert indique le montant des dépenses d'équipements réalisées en 2024 par la Copamo. Passez le pointeur de votre souris sur les parts pour lire les montants et les destinations.

Une gestion saine et maîtrisée

La Communauté de communes du Pays Mornantais affiche en 2024 une capacité d'autofinancement de 4 ans, un niveau particulièrement favorable. Cet indicateur mesure le temps nécessaire pour rembourser l'ensemble de la dette grâce aux ressources propres de la collectivité.

À titre de comparaison, les règles prudentielles préconisées par l'article 24 de la loi de programmation

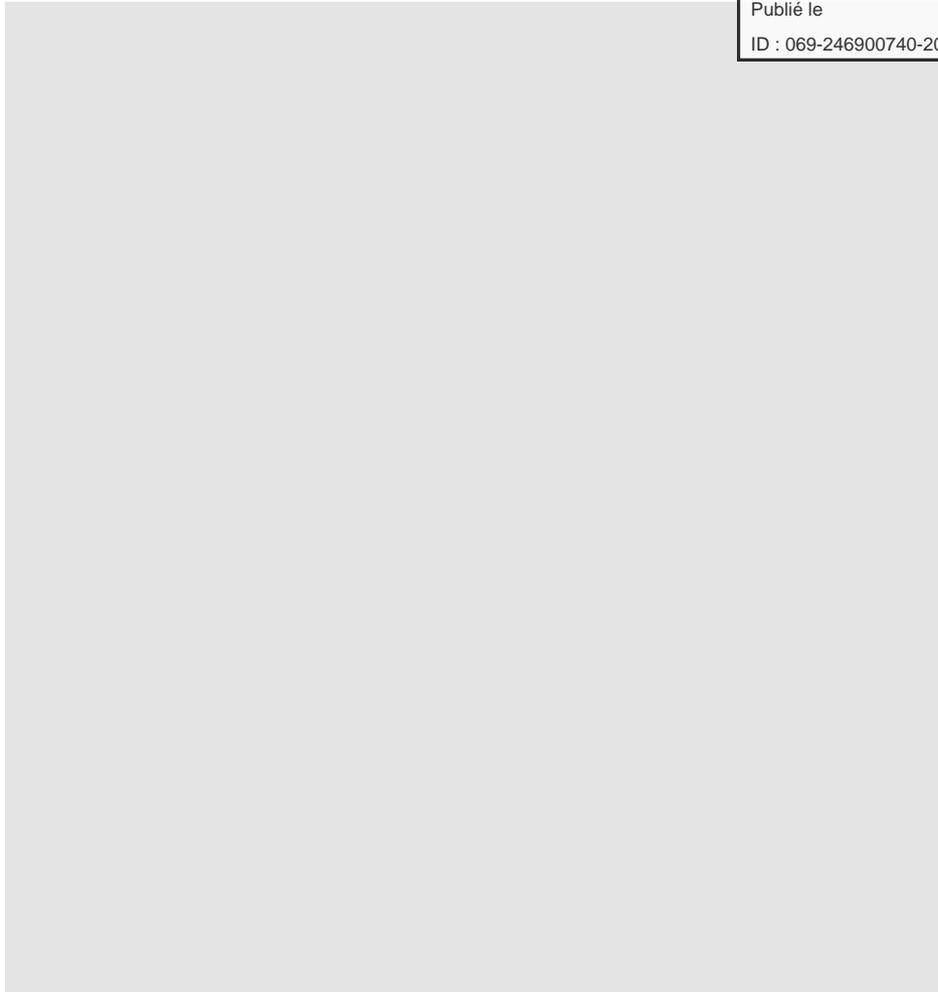
des finances publiques (PLPFP 2018-2022) situent cette capacité entre 11 et 13 ans. La performance de la Copamo est donc largement en deçà de ce seuil d'alerte, traduisant une gestion rigoureuse, un endettement maîtrisé et une forte autonomie financière.

Ce résultat témoigne de la solidité budgétaire de la collectivité, tout en lui permettant de poursuivre ses investissements au service du territoire sans compromettre son équilibre financier.

Ressources humaines

Organisation des services et effectif de la Communauté de communes

La Copamo, c'est près d'une centaine d'agents (105 agents) qui œuvre au service du territoire, de ses communes et des administrés. Derrière la Copamo se cache une multitude de métiers et de compétences. Toutes les filières sont présentes, mais les filières administrative et technique sont les plus représentées avec respectivement 58% et 32 % des effectifs en équivalent temps plein. La Copamo c'est aussi une équipe plutôt jeune et féminine puisque l'âge moyen y est de 45 ans et que 65% des agents sont des femmes.



Pyramide des âges de la Copamo

La "qualité de vie au travail" clef de voûte des ressources humaines de la Copamo



La Semaine de la QVT en images

En 2024, la Copamo a placé la "Qualité de vie au travail" au coeur de ses préoccupations et a oeuvré pour renforcer son attractivité et donner l'envie aux futurs talents de la rejoindre. Chaque année, des événements dédiés à la prévention et aux conditions de travail sont organisés ou proposés aux agents.

En juin 2024, *La semaine pour la qualité de vie et les conditions de travail* a rassemblé les agents autour d'un programme d'actions varié et accessible à tous (massage, ateliers, conférence, repas partagé...)

Aussi, le Règlement Intérieur a été révisé et un nouveau fonctionnement, plus simple et adapté aux besoins des agents, a été mis en oeuvre en janvier 2024. Il est

désormais possible de choisir son planning de travail pour bénéficier ou non de RTT et d'organiser son temps de travail sur 4,5 jours ou 5 jours.

Une participation renforcée à la Protection Sociale Complémentaire a été proposée aux agents qui ont également vu leur rémunération évoluer.

Enfin, les parcours professionnels sont accompagnés et les évolutions professionnelles soutenues et encouragées.

Le Centre de ressources

Dans une logique de solidarité territoriale, la Copamo met à disposition de ses communes membres un centre de ressources mutualisé, véritable levier d'accompagnement et de montée en compétence.

En facilitant l'accès à ces ressources, la Copamo renforce l'équité entre les communes et soutient activement la réalisation de projets locaux structurants, au bénéfice de l'ensemble du territoire.

Le service commun Ressources Humaines

Le service Ressources Humaines a pour objectifs d'aider les communes à optimiser leurs ressources humaines et de développer l'expertise au service du territoire. Il est aussi responsable de la gestion des carrières et des paies des communes et de certains syndicats intercommunaux

:

- *Beauvallon*
- *Chabanière*
- *Saint-André-la-Côte*
- *Saint-laurent-d'Agny*
- *Riverie*
- *Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL)*
- *Syndicat mixte du Gier Rhodanien (SyGR).*

La plateforme d'ingénierie

Grâce à sa plateforme d'ingénierie, la Copamo propose un appui technique sur des missions variées : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), conseils en conduite de projets, ou encore expertise technique. Ce dispositif permet aux communes, quelle que soit leur taille, de bénéficier de compétences spécialisées qu'elles ne pourraient mobiliser seules. En 2024, la Copamo a mis à la disposition des communes des agents intercommunaux pour les aider à avancer dans leur projet :

- *Projet de réhabilitation de locaux à destination d'un pôle santé et d'un accueil périscolaire à Beauvallon (219 heures)*
- *Extension restaurant scolaire de Mornant (151 heures)*
- *Déménagement de la bibliothèque d'Orliénas (91 heures)*
- *Rénovation énergétique de l'école de Chaussan (62 heures)*
- *... et aussi Saint-Laurent d'Agny (21 heures), Riverie (16 heures) et Taluyers (16 heures)*

Les prestations de services mutualisés

En 2024, le service informatique et le service communication de la Copamo ont été mobilisés pour venir en appui des communes. Ces prestations de services s'effectuent dans un cadre clair, avec une prise en charge financière partagée, garantissant l'équilibre et la pérennité du dispositif.

- *Maintenance informatique pour Saint-Laurent-d'Agny,*
- *AMO création d'un site Internet pour la commune de Riverie*
- *Rédaction de dossier pour le bulletin municipal (Mornant)*
- *Production de reportages vidéos pour les communes*



Nos équipements



Nos infrastructures

Nos élus œuvrent au quotidien pour permettre aux habitants des communes du Pays Mornantais de bénéficier d'infrastructures modernes et attractives. De nombreux services ont pu se développer grâce à elles et ont ainsi accéléré la dynamisation de notre territoire.

1

Mornant - Centre aquatique Les Bassins de l'Aqueduc

Les Bassins de l'Aqueduc, ce sont 4 bassins adaptés à tous : une pataugeoire, un bassin d'1m35 de profondeur avec plancher amovible, un bassin avec sièges massants et un bassin sportif. Un espace bien-être permet de se détendre, et un espace cardio de se maintenir en forme.

2

Mornant -Théâtre Cinéma Jean Carmet

Le Théâtre Cinéma Jean Carmet offre une programmation éclectique, aussi qualitative qu'exigeante, renouvelée chaque année. Du spectacle vivant au cinéma, ce lieu propice aux échanges, à la créativité, aux partages au gré des rencontres, est ouvert à tous. Toute l'année, il propose des ateliers et des animations pour tous les âges et tous les publics.

3

Mornant -France Services

France Services accompagne les usagers dans leurs démarches auprès de 11 partenaires : ministère de l'Intérieur, ministère des Finances Publiques, ministère de la Justice, Assurance maladie, Assurance retraite, Caisse d'Allocations Familiales, France Travail, Mutualité Sociale Agricole, France Rénov', Chèque énergie et La Poste.

4

Mornant -L'information Jeunesse

"Jeunes en Pays Mornantais" propose un programme annuel d'animations gratuites, ouvertes à toutes et tous, sans conditions de ressources, et avec une solution de transport gratuite pour s'y rendre (pour que la mobilité ne soit pas un frein). Des animations, des projets, des actions pour s'informer et s'ouvrir au monde... Que l'on soit collégien, lycéen ou simplement curieux de découvrir, agir, créer ou s'exprimer... Jeunes en Pays Mornantais accompagne les jeunes, au plus près de leurs besoins.

5

Mornant -LAEP

Ouvert en janvier 2018, le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) intercommunal Planète familles accueille, de façon anonyme, et sans inscription les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte référent de la famille (parent, grand-parent...).

Parce qu'il n'est pas toujours simple d'être parents, les familles apprécient de pouvoir échanger avec d'autres, de pouvoir évoquer les questions qui les traversent

concernant les enfants, le couple, la famille... la vie

6

Riverie - Site d'escalade

Une falaise naturelle de 20 mètres de haut équipée d'un via-cordata et de 24 voies du 3 au 6c... L'endroit est idéal pour grimper en famille ou entre amis.

7

Chabanière / Mornant -Lac de la Madone

Le lac de la Madone est un étang de pêche idéal pour vos sorties en famille, mais aussi un lieu de détente et de promenade. Un chemin permet de faire le tour du lac.

8

Orliénas / Taluyers - Etang de Combe Gibert

Situé sur les communes d'Orliénas et de Taluyers, l'étang de Combe Gibert offre un cadre propice aux balades et aux pique-niques. Ce plan d'eau fait également office de zone de pêche avec sa faune variée.

Copamo et équipée d'une table d'orientation. Par temps clair, la vue est ouverte sur les Alpes, le Massif du Pilat et les Monts du Lyonnais.





09

/

09

France Services

La Maison France Services de la Copamo résume toute la force du Pays Mornantais. Grâce à une volonté commune, grâce à la mobilisation de nos partenaires institutionnels et à l'investissement du tissu associatif local, France Services aide et accompagne les habitants dans d'innombrables démarches du quotidien : retraite, santé, emploi, impôts, allocations familiales... et tant d'autres.

La fréquentation de nos services a augmenté par rapport aux années précédentes avec *plus de 10 702 contacts en 2024*.

France Services accompagne les habitants de la Copamo dans l'utilisation de l'outil numérique et mets à disposition 3 tablettes tactiles, 2 postes informatiques, une imprimante, une photocopieuse et bien d'autres outils afin de faciliter les démarches en ligne. Enfin, près de *684 personnes*, des seniors le plus souvent, ont pu profiter de l'expertise de notre conseillère numérique en participant à l'un des *52 ateliers découverte du numérique*.

Une démarche "aller vers"

Par ailleurs, dans une volonté de rendre les services publics plus accessibles, France Services déploie une démarche proactive baptisée "Aller vers". L'objectif ? Aller à la rencontre des habitants du Pays Mornantais, directement dans leurs villages, pour leur offrir un accompagnement personnalisé dans leurs démarches administratives du quotidien. En 2024, France Services a proposé des :

- Permanences "Déclarations d'impôts",
- Permanences délocalisées France Services dans les villages
- Un afterwork "aides à la rénovation énergétique" à Saint-Laurent d'Agny,
- Des cafés emploi sur les marchés de Soucieu-en-Jarrest et Mornant,

Cette présence sur le terrain permet de lutter contre l'isolement administratif, de réduire la fracture numérique et de renforcer le lien social. Elle s'adresse à tous : jeunes, familles, seniors, actifs ou demandeurs d'emploi.

La médiation familiale



Nos infrastructures

France Services

La médiation familiale



Brouilles, ruptures générationnelles, séparations, successions douloureuses... ainsi va parfois la vie de famille. Pour aider à recoller les morceaux, la médiatrice familiale reçoit, écoute et accompagne les familles du Pays Mornantais. En 2024, *286 personnes ont été reçues* et accompagnées dans la résolution de leur conflit par la Médiatrice familiale.

L'équipement intercommunal de médiation familiale est financé par le département du Rhône ainsi que la MSA et continue d'obtenir un financement de fonctionnement

du ministère de la Justice et de la Caisse d'Allocations Familiales.



Agriculture & Nature



Agriculture Nature

Agriculture

Dès le début du mandat, la Copamo a affirmé sa volonté de préserver une agriculture dynamique, diversifiée et de qualité. Pour cela, la communauté de communes s'est fixée 4 objectifs :

1. *Accompagner le renouvellement des générations pour une agriculture dynamique*
2. *Favoriser une agriculture durable et une alimentation de qualité via un projet alimentaire territorial*
3. *Encourager les projets agricoles innovants et résilients au changement climatique*
4. *Faire connaître et valoriser l'agriculture du territoire*

Téléchargez le bilan de la politique agricole de la Copamo. Le document est téléchargeable en cliquant sur le bouton ci-dessous.

[Bilan agricole](#)

La Copamo au soutien de ses exploitants

De la fonte de la calotte glaciaire aux ouragans toujours plus destructeurs, de l'échelle du monde à l'échelle de notre territoire, les effets du réchauffement climatiques sont bel et bien là !

Grêle, canicule, sécheresse, en Pays Mornantais, le

monde agricole est en première ligne.

Pour aider nos exploitants à s'adapter, la Copamo a voté en 2023 un plan d'aides de 500 000€ sur 4 ans (2023-2026).

Ce plan d'aides a permis de financer les projets de 7 exploitations en 2024 pour un montant de 12 817€ essentiellement pour des systèmes d'économies d'eau.

Paragrêle : un dispositif pour anticiper les orages de grêle et limiter les dégâts



Les ravages de la grêle chez un arboriculteur du Pays Mornantais

Depuis plusieurs années, les agriculteurs du Pays Mornantais subissent d'importants dégâts lors d'épisodes de grêles de plus en plus fréquents. Consciente des risques et des enjeux pour les exploitants, la communauté de communes a travaillé avec la Chambre d'agriculture du Rhône et ses partenaires à la mise en place du dispositif paragrêle.

Le système retenu est celui de la société Selerys. Une fois



le risque d'orage violent avéré, le tireur perce le ballon gonflé à l'hélium qui disperse sur les cultures des sels hygroscopiques. Deux radars et une centaine de postes de tirs ont été installés dans le sud-ouest du département.

Pour soutenir ce dispositif la Copamo a versé *23 700€ à l'association Paragrêle 69 en 2024*. Plus de *40 agriculteurs de la Copamo* contribuent bénévolement à la lutte en tenant leurs postes de tir dès l'alerte reçue.

Un service intercommunal de prévisions et d'alertes météo

En 2024, la Copamo a poursuivi son partenariat avec "Lyon Météo" et a renforcé son service de prévisions, de suivi et d'alertes météo en accompagnant l'installation d'une nouvelle station de Beauvallon, portant à quatre le total sur le Pays Mornantais.

L'idée de ce service ? *Aider les communes et les agriculteurs du Pays Mornantais à prendre les bonnes décisions.*

Par exemple : optimiser l'arrosage des cultures, prévenir les événements météorologiques exceptionnels, organiser un événement, prévoir une opération de déneigement, ect...

Et pour mesurer en temps réel la température, la pluviométrie, le vent, l'ensoleillement, trois stations ont

été installées à Mornant, Chabanière et Souci

À terme, les données fiabilisées par un météorologue permettront une juste mesure de l'évolution du climat sur notre territoire.

Soutenir la filière arboricole

Les arboriculteurs sont non seulement impactés par les aléas climatiques mais doivent depuis plusieurs années lutter contre la mouche de la cerise, *Drosophila suzukii*.

Afin d'accompagner la filière dans cette lutte, la Copamo a versé en 2024 une avance remboursable permettant au comité stratégique fruits de recruter un ingénieur pour les aider à développer des systèmes de lutte efficace et respectueux de la santé des agriculteurs et de l'environnement.

Favoriser les haies bocagères



En 2024, *1,9 kilomètres de haies a été plantée* à Chassagny, Orliénas, Saint-Laurent d'Agnny et Soucieu-en-Jarrest grâce à l'appel à projet de la Copamo. Depuis son lancement, plus de *27 km de haies ont été plantés*. Chaque porteur de projet bénéficie d'un accompagnement technique de la fédération des chasseurs du Rhône financé par la Copamo, tout comme les plants labellisés "végétal local", et l'aide par les élèves de la MFR d'Anse ou des brigades nature pour les linéaires importants. Comme chaque année, l'entreprise racine (La compostière) à Mornant a fourni gratuitement le mulch

aux porteurs de projets.

Pourquoi planter des haies ? Tout simplement pour préserver le bocage local et la biodiversité et également :

- Lutter contre l'érosion,
- Favoriser la filtration de l'eau,
- Limiter les effets du vent,
- Servir d'abris aux auxiliaires et à la faune.

Cette action a bénéficié d'un soutien financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département du Rhône et de l'Agence de l'eau.

Collecte des plastiques agricoles



La Copamo organise chaque année la collecte des plastiques agricoles. Films de serres, de paillage, d'enrubannage, ensilage... sont récupérés pour être recyclés grâce à notre partenariat avec Adivalor. Au total, *90 agriculteurs de la Copamo et 6 agriculteurs de la CCVG ont récolté 79 tonnes de plastiques* à Saint-Laurent-d'Aigny et Chabanière en 2024.

Veille foncière

En 2024, 173 notifications de vente transmises par la Safer ont été instruites par le service agriculture de la Copamo. Une dizaine de demandes de préemption a été faite à la Safer afin de garantir un usage agricole des parcelles.

Stratégie foncière : en 2024, le service aménagement accueillait un étudiant en alternance qui après avoir réalisé un diagnostic agricole et environnemental a proposé les premières pistes d'actions d'une stratégie foncière agricole et environnementale sur la Copamo.

Surveillance et lutte contre le frelon asiatique

Le nombre de nids de cette espèce exotique envahissante augmente fortement ces dernières années, leur destruction est indispensable pour limiter l'impact du frelon asiatique sur les colonies d'abeilles sauvages et domestiques. La Copamo finance la destruction des nids organisée par le GDS du Rhône. 33 nids ont été détruits sur la Copamo en 2024 grâce à ce dispositif. On dénombre 2684 signalements de nids dans le Rhône, soit plus du double de l'année dernière.

Nature



En 2024, la Copamo et ses partenaires ont mis en place de nombreuses actions en matière de préservation de la biodiversité et d'entretien de ses espaces naturels sensibles.



Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Le Pays Mornantais a la particularité de posséder de nombreux espaces naturels de grande qualité, reconnus au niveau national et départemental. La Copamo, dans le cadre de sa politique sur les ENS, intervient dans la mise en place d'actions de gestion et de protection des espaces naturels remarquables (études, suivis naturalistes, gestion, sensibilisation, signalétique...).

Les actions mises en place en 2024 :

Vallée en Barret : Diagnostic du futur plan de gestion sur les volets biodiversité (61 espèces patrimoniales de fore ont été recensées) et fréquentation. Une évaluation de la sensibilité du site au changement climatique a également été réalisée dans le cadre de ce diagnostic.

Vallée du Bozançon : Inventaire des papillons de jour, espèces ont été recensées dont 10 nouvelles. Une espèce rare a même été trouvée : l'azuré des orpins.

Le plan de gestion a été évalué pour une prolongation adaptée jusqu'en 2029.

Plateau Mornantais : La nouvelle plaquette relative au plan de gestion a été finalisée. et est disponible en

[cliquant ici](#)

-
-
- Une animation hors du commun a été proposée, alliant arts du cirque et découverte de l'espace naturel.

Un inventaire des coccinelles a été réalisé, 9 espèces ont été trouvées dont 3 spécifiques des zones humides. Vous aussi découvrez les différentes espèces de coccinelles en [cliquant ici](#).

Signal de Saint-André :

Ecocompteur : en moyenne 150 personnes fréquentent le site chaque jour, en particulier le dimanche.

Biodiversité et urbanisme

Les communes doivent, lors de la révision de leur Plan Local d'Urbanisme, intégrer les enjeux de la trame verte et bleue dans leurs documents. La Copamo a grâce au soutien financier de l'Etat via le fonds vert fait réaliser un diagnostic de la trame verte et bleue sur la Copamo. Désormais, chaque commune dispose de la cartographie de la trame verte et bleue.



ENS Plateau Mornantais : Quand les arts du cirque servent la biodiversité

Lorsque l'art et la science s'entremêlent dans un site naturel d'exception (l'ENS du Plateau Mornantais), cela donne une balade poétique pleine de sens.

ENS, joyaux de la biodiversité du Pays Mornantais

Le plateau mornantais, la vallée du Bozançon et la vallée en Barret font l'objet d'un plan de gestion confié au Conservatoire des Espaces Naturelles Rhône-Alpes pour évaluer l'état des habitats naturels et des espèces, définir des priorités et fixer des objectifs afin de préserver la biodiversité.



Aménagement & développement local

[Vie & réseaux](#)[Développement économique](#)[Programme Local de l'Habitat](#)[Habitat : réalisations 2](#)

Voirie & réseaux

La Copamo, en lien avec les communes, entretient et aménage la voirie d'intérêt communautaire (voies communales et voies des parcs d'activités). Elle crée également de nouvelles voies lorsque cela est nécessaire. La programmation des chantiers s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur de la voirie et est fonction des besoins exprimés par les communes.

Afin de mieux identifier les besoins de chaque commune, un système de concertation intercommunale a été mis en place. Un groupe de travail réunissant les adjoints en charge des voiries et réseaux et une commission d'instruction des dossiers ont été installés pour faire émerger les besoins des communes et

prioriser les projets.

Des principes et règles transparentes

Dans un esprit de solidarité et d'équité entre les communes de la Copamo, de nouvelles règles concernant les travaux de voirie ont ainsi été établies. Dans un processus de répartition des chantiers équitable et souple, la Copamo investit chaque année **1 000 000€ (coût net) sur une durée de 3 ans**. Ces opérations sont cofinancées avec les communes du Pays Mornantais et permettent d'établir un niveau de hiérarchisation des besoins sur le territoire.

Nous vous proposons à travers la carte ci-dessous un retour sur les réalisations de l'année 2024, mais également un point plus global sur l'ensemble des réalisations depuis le début de mandat et les chantiers de voirie en cours dans le Pays Mornantais.



**Beauvallon,
village de
Chassagny - rue
du Pilat et
carrefour avec la
route des
Varennes**

01

/

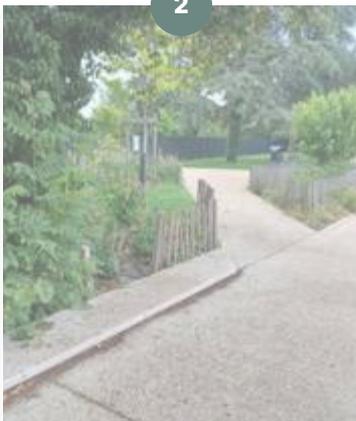
39

(démarrage travaux fin 2024)

Requalification de l'espace situé devant l'école créant ainsi un lieu de rencontre paysager convivial pour l'accueil des familles.

Réorganisation des stationnements et du profil de la voie pour apaiser la circulation et favoriser la sécurité des usagers.

Restructuration de l'entrée du bourg nord par un remodelage du carrefour plus végétalisé garantissant une meilleure circulation piétonne notamment aux abords des arrêts de cars



**Mornant - Entrée
du Clos
Fournereau -
avenue de**

Verdun (2024)

En complément de l'aménagement de l'avenue de Verdun de 2023, remodelage de l'entrée du Clos Fournereau conjointement avec la commune de Mornant. Ouverture du parc sur la rue créant ainsi un espace naturel et paysager, avec des cheminements adaptés aux personnes à mobilité réduite, aux promeneurs et aux familles se rendant au parc de jeux pour enfants.



Taluyers - rue du Prieuré et une partie de la rue St Marc (démarrage travaux fin 2024)

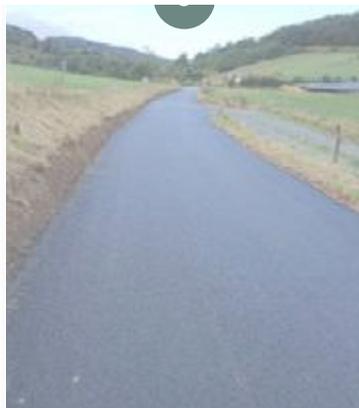
Pour sécuriser les déplacements des piétons et revaloriser

l'entrée dans ce quartier depuis la rue des Fontaines, réorganisation de la voie par la création de trottoirs, la remise en état de la chaussée et l'apaisement de la circulation (plateaux surélevé, écluse)



St André la Côte - parking du Signal (2024)

Reprise du revêtement, matérialisation des places au sol et abaissement de la vitesse aux abords du parking pour offrir un espace plus accueillant et confortable aux randonneurs et visiteurs du site du Signal



Rontalon - chemin de Tiremanteau (2024)

Remise en état de la voie communale sur toute sa longueur depuis son origine jusqu'à l'entrée du hameau (réalisation d'un tapis en enrobé sur une longueur de 440 m)



Mornant - Chemin des Arches (2024)

Aménagement permettant d'assurer

la jonction entre centre bourg et le pôle sportif Paul Verguin regroupant les nombreux équipements (centre aquatique, stade, terrains de tennis, ...).

Création d'une voie verte se raccordant à l'avenue de Verdun récemment requalifiée, favorisant la pratique des modes doux de manière complètement sécurisée et ouvrant de futures perspectives en direction de St Laurent d'Agny.

Eaux de ruissellement en grande partie dirigées vers une noue plantée.



**Beauvallon,
village de St**

Andéol le Château - Chemin de Barny (Travaux d'urgence fin 2024)

Remise en état de la voie devenue impraticable suite aux inondations du 17 octobre 2024. Seul accès à la carrière Lafarge, travaux réalisés en urgence début décembre pour permettre sa réouverture (enrochements + reconstitution partielle de la chaussée)

8



Taluyers - Parking P+R (2024)

En lien avec la nouvelle ligne express d'autocars assurant la liaison Mornant – station de métro de St Genis-

Laval, création d'un parking P+R de 9 places au carrefour du Bâtard intégrant un box vélo sécurisé.

9



**Chabanière,
village de Saint-
Didier-sous-
Riverie - Chemin
de la Chize
(2024)**

Réalisation d'un revêtement stabilisé en enduit bicouche et partiellement en enrobé permettant la desserte du GAEC implanté au-dessus de la voie

10





Chabanière, village de Saint- Didier-sous- Riverie - Hameau de Vendessieux (2024)

A la suite des travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable dans le hameau, remise en état de la chaussée par un enrobé au cœur du hameau

11



Ouvrage d'Art- Pont de la Caborne

Réalisation d'un recensement de l'ensemble des ouvrages d'art du territoire de la Copamo. Premier chantier de restauration réalisé

conjointement avec St Etienne Métropole sur le pont de la Caborne situé en limite de ces 2 territoires entre Chabanière et St Joseph.

12



Requalification de la traversée des Platières et création d'une piste cyclable en site propre (démarrage travaux fin 2023)

Faciliter le déplacement des cyclistes sur une voie verte d'une longueur de 2 km jusqu'à la zone des Platières en vue de favoriser l'utilisation des transports en commun. Redéfinir les espaces et sécuriser les déplacements dans la traversée des

Platières



Saint-Laurent d'Agy - Grande Rue, chemin du Cadix et place de l'Eglise (démarrage travaux fin 2023)

Requalification et apaisement des rues pour favoriser les modes actifs et la vie locale. Végétalisation en pied de façade ainsi que les placettes et zones de stationnement





Déploiement de la vidéoprotection aux Platières (démarrage travaux fin 2023)

Assurer aux entreprises et usagers de la zone d'activités une meilleure sécurité en installant un système de surveillance aux entrées et sorties de la zone



Soucieu en Jarrest et Orliénas - chemin des Loup (2023)

Remise en état de la chaussée très orniérée au niveau de l'écluse. Le chemin du Loup peut continuer d'assurer sa fonction de

déviation PL du
centre-bourg de
Soucieu en Jarrest

16



Orliénas - rue de la Forge (2023)

Aménagement de l'entrée de la rue de la Forge en espace de rencontre permettant de desservir un nouveau quartier résidentiel de près de 50 logements en apaisant la circulation et favorisant la pratique des modes actifs en direction du centre bourg, de ses équipements, commerces et services.

17





Saint André la Côte - Chemin de la Villardière, route de la Chalaye et route de Bonnefond (2023)

Réfection de la chaussée en enrobé sur la totalité des deux premières voies soit environ 1km500 et achèvement de la viabilisation du chemin de Bonnefond permettant un bouclage autour du village de St André la Côte. Des tranchées drainantes améliorent la gestion des eaux de ruissellement. Ces travaux permettent la desserte du GAEC implanté à l'extrémité de la voie.

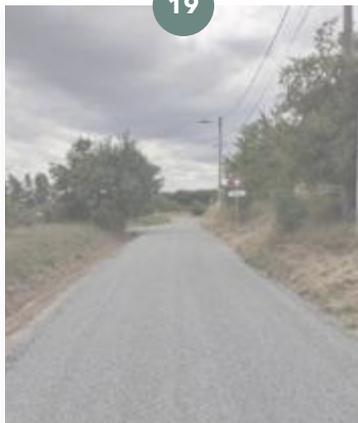




**Beauvallon
(Chassagny) -
chemin de la
Serve (2023)**

Remise en état de la
voie communale via
une remise en forme,
le curage des fossés et
la réalisation d'un
enduit sur environ
185 mètres

19



**Saint Laurent
d'Agnny - chemin
de la Ligne
(2023)**

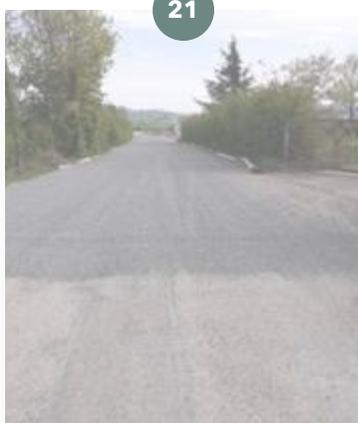
Viabilisation de la
voie sur environ 150
mètres pour faciliter
la desserte de
l'exploitation agricole

20



**Rontalon -
Chemin du vieux
moulin (2022)**

Remise en état de la
voie communale via
la réalisation d'un
tapis d'enrobé long
de près de 200
mètres.



**Beauvallon - Rue
Ecorcheboeuf à
Saint-Andéol-le-
Château (2022)**

Viabilisation de
l'extrémité de la voie
sur 150 mètres, pour
permettre la desserte
de la ZAE du Berry



Mornant - Avenue de Verdun (2022)

Un chantier d'envergure. L'avenue de Verdun a été totalement repensée pour faire la part belle aux piétons, aux vélos et pour sécuriser les abords de l'école et du gymnase.



Riverie (2022)

Pour mettre en

valeur cette petite « Cité de caractère », trois rues du village ont été totalement rénovées avec l'intention de soigner particulièrement les apparences grâce à l'utilisation de pierres de Pays.

24



Orliénas - Route du Paradis, chemin du Grand Champ (2022)

Pour apaiser la circulation, sécuriser les déplacements piétons et décourager la circulation de transit, un chantier long d'un kilomètre a été réalisé depuis la route du Paradis jusqu'au chemin du Grand Champ.

25





Chabanière - Route de l'ancien canal (2022)

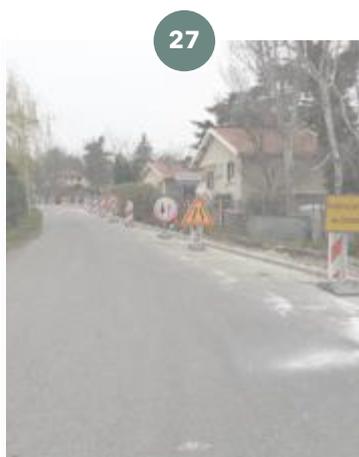
Après les travaux d'enfouissement des réseaux, c'est au tour des espaces publics d'être repensés. De nouvelles places de stationnement ainsi que la clarification des sens de circulation ont été réalisées.



Taluyers - Rue Sainte Agathe (2021)

Suite à l'installation du pôle médical et de

la pharmacie, la rue a été réaménagée avec un rétrécissement de la voie (écluse) afin de sécuriser l'entrée/sortie du parking et les déplacements modes doux.



Taluyers - Route des Fontaines (2021)

Réfection de la chaussée de la route des Fontaines à Taluyers sur la totalité de la voie entre la RD342 et la rue du Prieuré, soit environ 850 mètres de long. Ces travaux relèvent du plan de sauvegarde du Schéma directeur.

Coût de l'opération : 360 000€, en cofinancement avec la commune de Taluyers à hauteur de 126 000€.

28



Taluyers - Chemin des Esses (2021)

Les travaux entrepris ont permis de remettre en état la chaussée pour assurer la desserte des riverains. Ces travaux relèvent du plan de sauvegarde du Schéma directeur.

29



Rontalon - route du Paradis (2021)

Intervention

d'urgence pour remédier à l'obstruction d'un ruisseau transitant sous la route. Pose d'une canalisation en lien avec le SMAGGA et reprise de l'enrobé.

30



Platières - Plantations autour du bassin (2021)

En partenariat avec *Green Style*, la Copamo a réalisé les plantations permettant l'intégration paysagère du bassin des Platières.

Coût de l'opération :
60 000€ TTC

31

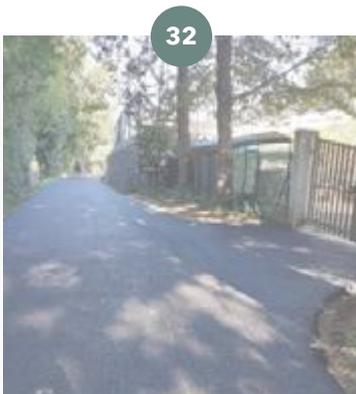




ZA Les Platières - Route de Ravel (2021)

La Copamo et le Syseg ont mené conjointement d'importants travaux sur la route de Ravel dans la Zone d'activités des Platières.

L'objectif était double : mettre un terme aux risques d'inondation grâce à la création d'un réseau d'eaux pluviales ainsi que la pose d'une canalisation entre le bassin et la rue Jacquard, et mettre aux normes le réseau d'assainissement collectif.





Mornant - Chemin de la Trillonnière (2021)

Objectif des travaux :
redéfinir la totalité de
la chaussée du
chemin de la
Trillonnière sur plus
de 300 mètres de long
(travaux relevant du
plan de sauvegarde
de la voirie).

Coût de l'opération :
60 000€ TTC en
cofinancement avec
la commune de
Mornant à hauteur
de 25 000€.



Chabanière - Route de la Revanche (2021)

La Copamo a rénové,
en partenariat avec la
commune de
Chabanière, la route

de la Revanche.
Depuis la RD 342 jusqu'au hameau de la Revanche, sur une portion de 850 mètres de long, l'enrobé a été intégralement repris, une limitation de vitesse a été instaurée et la signalisation adaptée. Ces travaux relèvent du plan de sauvegarde du Schéma directeur.

Coût de l'opération : 100 000€ TTC, dont le cofinancement de la commune s'élève à 41 667€.

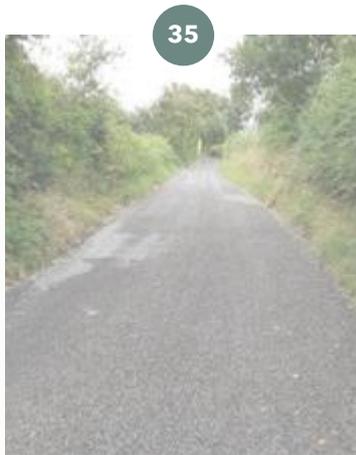


Chaussan - Route de la Saignette (2021)

Le carrefour initial était peu lisible pour les usagers en raison de la difficulté à trouver sa place sur la chaussée dans un espace (trop) large et

mal défini. Les travaux réalisés ont consisté à améliorer la visibilité des carrefours, clarifier les fonctionnalités et réduire la vitesse des automobilistes.

Coût de l'opération : 30 000€ en cofinancement avec Chaussan (fonds de concours s'élevant à 8 000€)



Mornant - Chemin des Côtes (2021)

Exit le chemin caillouteux et le ruissellement des eaux de pluie. Sur plusieurs centaines de mètres, le chemin des Côtes est désormais recouvert d'enduit gravillonné à l'émulsion de bitume.

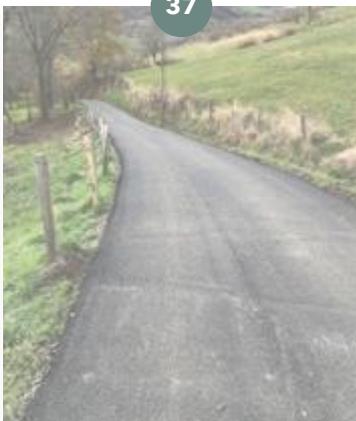
36



Beauvallon - Hameau du Mincieux (2020)

Après l'enfouissement des réseaux électriques et le renouvellement de la colonne d'eau potable, la Copamo a livré une chaussée flambant neuve aux habitants du hameau du Mincieux à Saint-Jean-de-Touslas.

37



Rontalon - Chemin de la

Julanière (2020)

La voie présentait de nombreux désordres : affaissement, arrachement de revêtement, nids de poule... Les travaux ont permis de renforcer les parties les plus dégradées avec des soutènements en roches.



Soucieu-en-Jarrest - Chemin de la croix blanche (2020)

Pour sécuriser les déplacements des piétons et marquer l'entrée village depuis le hameau du Marjon, la Copamo a créé plus de 400 mètres de trottoir et a refait 800 mètres d'enrobé sur la chaussée.

39



Beauvallon - Chemin du Pré Roy (2020)

Pour permettre aux piétons et aux cyclistes de rejoindre le village de Chassagny en toute sécurité, la Copamo a créé une voie entièrement dédiée aux modes doux. Côté automobilistes, la chaussée a été remise à neuf sur plus de 600 mètres.

Développement économique

Soutenir, conseiller, aider

La Copamo apporte son soutien aux entrepreneurs, aux commerçants, aux artisans, aux producteurs locaux, à son tissu de PME ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent développer leurs activités ou entreprendre. En lien avec les objectifs de son *Schéma développement économique*, la Copamo noue des conventions de partenariats avec les associations locales telles que le Cercl, la Coworquie, CAP, RDI...

Aussi, la Copamo accueille et oriente tout au long de l'année les porteurs de projets sur le territoire. Elle participe à la recherche active de locaux et de foncier pour les entreprises. Elle soutient la Coworquie qui a pour rôle d'accompagner et de conseiller les entreprises, de l'idée jusqu'à la concrétisation de leur projet. Elle joue également un rôle important dans la mise en relation avec des acteurs tels que RDI, CCI-CMA...



Ainsi, la Copamo apporte son expertise ou son aide en :

Pour les porteurs de projets

- accueillant et orientant les porteurs de projets,
- versant des aides directes aux PME-TPE avec un point de vente situé en centre-bourg (sur dossier). En 2024, la Copamo a versé 13 990€ d'aides à 5 PME-TPE du territoire.

La Coworquie, dans le cadre d avec la Copamo, reçoit et conseil projets.

Pour les communes

- conseillant les communes sur l'installation de commerces et les activités cibles,
- émettant des avis règlementaires pour les projets et avant-projets de construction dans les zones d'activités du territoire. Ainsi, elle adresse des instructions techniques et soumet un avis aux communes sur l'opportunité ou non de préempter les biens en vente.

Le reportage "Vivre, travailler, entreprendre, ils ont choisi le Pays Mornantais" dresse le portrait de quatre commerçant, artisan, employé et chef d'entreprise qui expliquent pourquoi il était impossible pour eux de s'installer ailleurs.

L'extension de la zone d'activités des Platières

Dans un contexte de pénurie foncière, l'extension du Parc d'activités des Platières est un projet de développement qui répond aux besoins des entreprises, de créer de l'emploi durable local et d'atteindre une taille suffisante pour développer des services aux entreprises et aux salariés tout en respectant les espaces agricoles et naturels du territoire. Ce projet doit aussi renforcer le tissu agricole local en créant de nouveaux débouchés pour les producteurs locaux dans une logique de circuits-courts.

L'extension de la zone d'activités des Platières va permettre la création de 800 emplois. Aujourd'hui, plus de la moitié des actifs du Pays Mornantais travaille en dehors du territoire. L'un des objectifs induit par cette extension est la limitation des déplacements pendulaires en fixant la population active sur le territoire.



L'extension de la zone d'activités des Platières est répartie sur 24 ha, 3 secteurs et 2 communes : 11 ha au sud à Beauvallon, 6 ha au nord et 7 ha à l'est sur la commune de Saint-Laurent-d'Agnny.

Une stratégie de compensation des impacts environnementaux a été définie en lien avec les acteurs

locaux et traduite par la définition d'une obligation réelle environnementale : un dispositif contractuel innovant permettant de garantir la pérennité des mesures de protection de l'environnement.

-
-
-
-

Secteur Nord à Saint-Laurent-d'Agnny : la Copamo a co-construit et validé les projets des futurs acquéreurs de lots apportés par CQFD International et SGC Travaux spéciaux. La **zone est aujourd'hui commercialisée à 100%**.





L'entreprise CQFD International a depuis inauguré son nouvel atelier de production et de stockage d'une superficie de près 10 000 m². Avec l'installation de plus de 3 300 panneaux photovoltaïques, ce nouveau bâtiment produit l'équivalent de la consommation électrique de 400 logements.

Secteur Sud à Beauvallon : la Copamo a co-instruit et validé les projets des acquéreurs de lots apportés par l'entreprise Ducreux, Bestway, Petit Forestier, Aldivia, Conception jardin. Le secteur est aujourd'hui *commercialisé à 100%*.



En s'installant dans l'extension sud de la ZA les Platières à Beauvallon, l'entreprise Ducreux s'est rapprochée d'un de ses principaux partenaires, la SICOLY. Le bâtiment de 11 800 m² de surface bâtie en R+3 (sur un foncier de 33 000 m²) est désormais totalement opérationnel.

Secteur Est à Saint-Laurent-d'Agnay : la Copamo a mené une réflexion avec l'aménageur pour optimiser le foncier. La commercialisation est désormais en cours.

Une charte pour gérer de façon durable des zones d'activités du Pays Mornantais ?



Les acteurs économiques présents ou futurs dans les zones d'activités (Arbora, Les Platières et La Ronze) ont un rôle de premier plan à jouer pour réussir le virage de la transition écologique.

Ainsi, la signature de la *Charte d'aménagement et de gestion durable* est rendue nécessaire pour pouvoir s'agrandir ou candidater à l'acquisition de terrains dans les extensions des zones d'activités. La Copamo souhaite que tous les nouveaux projets de bâtiments à vocation économique s'engagent dans une démarche d'insertion paysagère de qualité (traitement des façades, enseignes, espaces libres, clôtures, parkings...) afin de permettre d'allier performance énergétique, préservation de la biodiversité de la zone et qualité perçue de la zone d'activités.

La charte d'aménagement et de gestion durable des zones d'activités est consultable [en cliquant ici](#).

Aménagement
durable
des zones
d'activités



Programme Local de l'Habitat



Préserver l'identité du Pays Mornantais et l'esprit village, enjeu majeur du PLH.



Après avoir rencontré l'ensemble des communes pour identifier leurs besoins, leurs projets et les disponibilités foncières dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), la Copamo s'est lancée dans l'élaboration de son troisième *Programme Local de l'Habitat (PLH)*. Ce dernier a été définitivement approuvé le 24 janvier 2023. Il intègre un programme de 15 actions très concrètes pour préserver l'identité du Pays Mornantais, maîtriser la croissance et renforcer "*l'esprit village*".

[Téléchargez le PLH](#)

La méthode d'élaboration du PLH

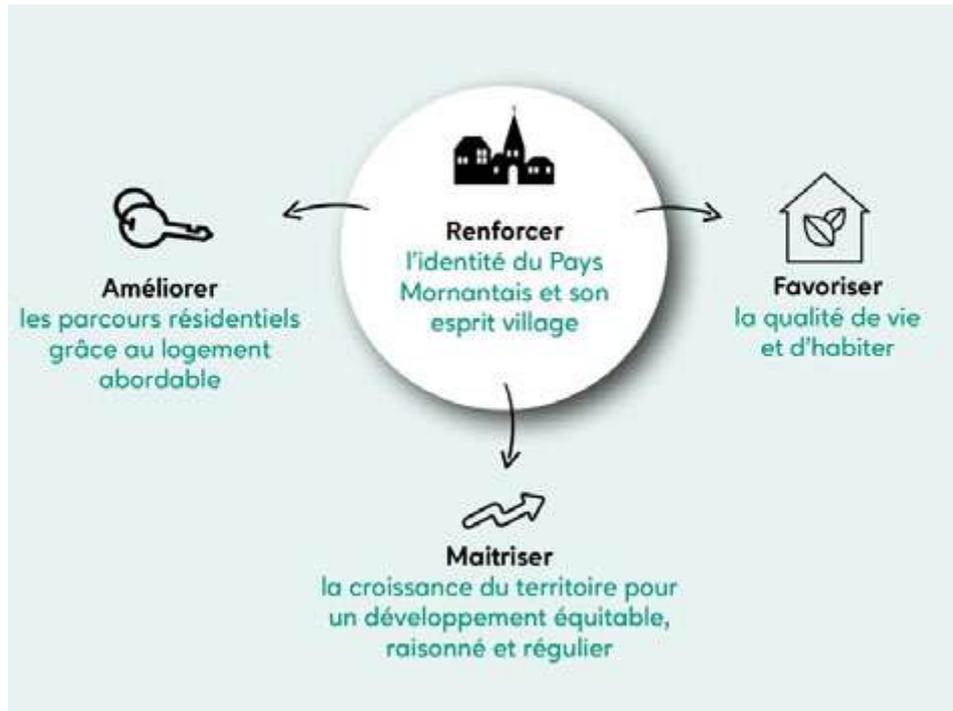
La stratégie d'élaboration du PLH a été pensée dans l'objectif de "faire au plus près du territoire", en co-construction avec les communes, l'Etat et les acteurs locaux de l'Habitat. **Le PLH est un véritable projet de territoire partagé.**

- Deux comités de pilotage ont été réunis pour partager le diagnostic, définir les orientations, présenter le programme d'action et recueillir l'avis de chacun.
- Des points d'informations ont été exposés en Conseil communautaire.
- Le Bureau communautaire s'est réuni à plusieurs reprises afin de débattre et de trouver une position commune.
- Un groupe de travail composé d'élus des communes a travaillé tout au long de l'année à l'élaboration du PLH dans le but de suivre, d'amender et d'améliorer les travaux du bureau d'études.
- Des ateliers réunissant les partenaires locaux de l'Habitat ont été organisés pour réfléchir aux actions concrètes à mettre en œuvre.
- Des entretiens individuels ont eu lieu à 3 reprises pour chaque commune afin de recueillir et approfondir les souhaits et problématiques de chaque village.
- L'Etat et le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL), porteur du SCOT, ont été associés tout au long de la démarche notamment lors de Comités Techniques.

Les enjeux du PLH

Le Pays Mornantais est constitué de villages qui fonctionnent en réseau, avec un esprit de solidarité et de complémentarité très fort. Lié à sa proximité avec la Métropole Lyonnaise et à la qualité de son cadre de vie, le territoire bénéficie d'une grande attractivité auprès des ménages, conduisant à une vive tension du marché du logement. Le Programme Local de l'Habitat doit donc proposer un développement régulier et maîtrisé pour :

1. *Préserver l'identité du Pays Mornantais, son esprit village et son cadre de vie.*
2. *Répondre aux besoins en logements de l'ensemble de la population, et en particulier de nos jeunes ménages, de nos salariés à bas et moyens revenus, de nos séniors et des familles monoparentales.*
3. *Répondre de manière satisfaisante aux besoins des habitants actuels et futurs en matière d'équipements publics de proximité.*
4. *Ne pas consommer le foncier de manière trop rapide pour limiter l'artificialisation des sols et ne pas altérer les possibilités de développement futur.*



Comment répondre à ces enjeux ?

Pour atteindre ces objectifs, et notamment développer l'offre de logement abordable, la priorité du PLH est de mettre en place des outils pour peser sur la définition des programmes : renforcement des documents d'urbanisme et des stratégies foncières grâce à un travail collaboratif avec les communes.

- En matière de développement démographique, il est envisagé une croissance de population légèrement moins forte que par le passé. Dans cette hypothèse, le Pays Mornantais comprendrait environ 31 500 habitants en 2028, soit 259 habitants en moyenne en plus par an.

- La réalisation de ce scénario nécessite une production de l'ordre de 220 logements en moyenne par an pour la période 2022-2028.
- Un logement sur deux devra être un logement abordable, signifiant une intervention publique forte et une offre de logements correspondant au niveau des ressources des ménages ciblés.

Le Pays Mornantais affirme ainsi sa volonté de diversifier l'offre nouvelle de logements. Aussi, environ 30% de la production de logements devra être dédiée au locatif social et environ 20% à l'accession sociale sur l'ensemble du territoire.

Au sein de la production locative sociale, la place laissée aux loyers sociaux les moins élevés (PLAI) devra être significative, de l'ordre de 30% dans les communes les mieux fournies en services et équipements (polarité locale de proximité et village). Sur l'ensemble du territoire, la part de loyers sociaux les plus élevés (PLS) produit devra rester minoritaire (20% maximum).

Les aides à la production de logements de la Copamo sont désormais conditionnées au respect de ces objectifs.

Habitat : réalisations 2024



Signature du Pacte Intercommunal pour l'Habitat, en présence de Charlotte Crépon sous-Préfète.



Dans le cadre de sa compétence en matière d'habitat, la Copamo a poursuivi en 2024 un travail soutenu en faveur du logement sur son territoire, à travers un ensemble d'actions techniques, financières et partenariales. Qu'il s'agisse d'accompagner les communes dans l'élaboration ou la modification de leurs documents d'urbanisme, de soutenir la production et la réhabilitation de logements sociaux et privés, ou encore d'informer et d'accompagner les ménages, la Copamo s'est mobilisée pour répondre aux enjeux locaux en matière d'habitat. Voici les principales actions menées cette année.

- Accompagnement technique et financier des modifications des Plans Locaux d'Urbanisme pour l'intégration des objectifs du Programme Local de l'Habitat : Chassagny, Rontalon, Chaussan (Groupement de commandes Copamo et communes)
- Aide ponctuelle via le groupement de commandes pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme concernant l'habitat et le foncier : Chabanière
- Avis sur les procédures de Plans Locaux d'Urbanisme (St André la Côte, Chassagny, Taluyers, Saint Laurent d'Agny)
- Apport d'une aide financière aux communes de Soucieu-en-Jarrest, Saint Laurent d'Agny et Saint André la Côte pour des études de faisabilité de projets comportant des logements abordables
- Apport d'une garantie d'emprunt aux bailleurs sociaux pour 15 logements locatifs sociaux
- Apport d'une aide financière à Alliade Habitat pour l'acquisition en VEFA de 4 logements locatifs sociaux
- Renforcement du partenariat entre l'EPORA (Etablissement public foncier), la commune de Beauvallon et la Copamo sur le volet foncier (convention de veille et de stratégie foncière et convention opérationnelle)
- Rencontre des responsables de développement des différents acteurs de l'immobilier social pour faire connaître la politique locale de l'habitat du territoire et favoriser les partenariats
- Réalisation de 4 visites de logements dans le parc privé mais aussi public à la suite de signalements dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne
- Réalisation d'un recensement détaillé des logements vacants sur le territoire, campagne de courriers auprès des ménages concernés, proposition d'accompagnement par la conseillère habitat privé de la Copamo. Réalisation de 4 visites



- Révision des règlements d'intervention Copamo et communaux pour l'octroi des aides financières aux travaux de rénovation énergétique des logements, à la suite des évolutions nationales
- Révision des règlements d'intervention Copamo et communaux pour l'octroi des aides financières aux travaux d'adaptation du logement à perte de mobilité et pour les logements conventionnés avec l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH), à la suite des évolutions nationales
- Création d'un règlement d'intervention pour l'octroi d'aides financières à la sortie de vacance de logements
- Organisation d'un afterwork Rénovation énergétique en juin 2024 : environ 40 personnes (particuliers mais aussi professionnels). Temps d'échanges informels pour apporter conseils et informations.
- Optimisation et mise à jour des rubriques sur les aides à l'amélioration de l'habitat sur le site internet de la Copamo
- Préparation du pacte territorial France Rénov' avec l'Agence nationale de l'Habitat et l'Etat en prévision d'une signature début 2025. Cadre de contractualisation, à l'échelle de l'établissement public de coopération intercommunale, de l'accompagnement des ménages sur toutes les thématiques de l'amélioration de l'habitat : adaptation du logement à la perte d'autonomie, lutte contre l'habitat indigne et rénovation énergétique.

Bilan des projets accompagnés en 2024 dans le cadre de l'amélioration de l'habitat privé :

Avec ses partenaires, la Copamo accompagne et finance les projets d'amélioration de l'habitat privé (adaptation des logements, travaux de rénovation énergétique, travaux des logements conventionnés). En 2024, *plus de 2 120 000 € de travaux ont été générés et la Copamo a versé 146 600 € d'aides directes, à travers l'accompagnement de 39 porteurs de projet.*



Culture



[net](#)

L'éducation artistique & cultu...

Nos lieux En'Chantés

Le

Théâtre Cinéma Jean Carmet

Une saison culturelle "anniversaire"



En 2024, le Théâtre Cinéma Jean Carmet a célébré ses 30 ans d'existence, marquant une étape symbolique dans

son histoire. Depuis sa création, le TCJC a su s'imposer comme un lieu incontournable de la vie artistique locale, en proposant une programmation exigeante, accessible et généreuse, pensée pour un public toujours plus curieux, nombreux et diversifié.

Cette année anniversaire a été l'occasion de renforcer les liens avec les spectateurs tout en s'ouvrant à de nouvelles orientations culturelles. Le théâtre a accueilli 17 spectacles, mêlant formes classiques et contemporaines, théâtre, danse, musique, ciné-concerts... pour satisfaire aussi bien les habitué-es que les nouveaux publics en quête de découverte.

Côté cinéma, le TCJC a poursuivi son engagement avec plus de 800 séances proposées tout au long de l'année. La programmation, labellisée « Art et Essai », s'est distinguée par sa diversité et sa qualité, avec des films accessibles à tous les publics. Des rencontres avec des réalisateur-ices et la participation à de nombreux événements et festivals — Les Toiles des Mômes, La Fête du court-métrage, le Festival cinéma Télérama, entre autres — ont enrichi l'expérience des spectateurs.

Cette rétrospective témoigne d'une année riche en émotions, en découvertes et en partage.

**Côté spectacle : une saison plurielle et
surprenante !**

Plus de *8 151 billets vendus*, soit une *hausse de 3 %*, avec un taux de remplissage supérieur à *85 % pour les spectacles tout public*.

La saison a été marquée par une grande diversité artistique : Humour engagé avec *CLIMAX*, poésie marseillaise avec Nicole Ferroni, émotions scintillantes avec Chloé Oliverès, thriller théâtral avec *Mort d'une Montagne*, et performances percutantes de Julie Duval.

Le public a pu également apprécier la danse rythmique de Kader Attou dans le cadre du festival Karavel, les acrobaties poétiques de *Circus I Love You* lors du festival Cirqu'à l'Ouest, l'énergie bondissante de *Ça Déménage*,

ainsi que la virtuosité rythmique des *Frères Collé*

Les plus jeunes ont profité des ciné-concerts tartines et des spectacles « jeunes en salle ».

Enfin, pour la première fois cette saison, un nouveau format de spectacle mystère a été introduit, apportant une dimension inédite et surprenante à la programmation.

Le TCJC affirme son ambition de devenir un véritable lieu de vie culturelle, où artistes et habitants se rencontrent, dialoguent et créent ensemble. Il soutient la création artistique, développe des espaces de partage et d'expression, et renforce les liens avec le territoire en allant à la rencontre des publics. À travers cette dynamique, l'enjeu est de permettre à chacune et chacun de se sentir légitime à franchir les portes de la culture. La création prochaine d'une seconde salle de cinéma viendra élargir cette offre culturelle et renforcer cette volonté d'ouverture.

Côté ciné : entre blockbusters et films d'auteur



Salle de proximité à taille humaine, la programmation suit au plus près l'actualité avec 3 à 5 films par semaine, tout public ou pour les jeunes cinéphiles. La fréquentation progresse encore avec 31 414 spectateurs en 2024 en 858 séances organisées. Il s'agit du 3^e meilleur score depuis l'ouverture de l'espace culturel. À titre de comparaison, la 2^e place remonte à 2011 avec 32 200 entrées.

Le Théâtre Cinéma Jean Carmet, classé "Art et Essai" avec 2 labels : Jeune Public et Patrimoine/Répertoire, a programmé 270 films en 2024 (dont 68% classés en "Art et Essai"). Au palmarès des plus grosses entrées en 2024 au TCJC : Le Comte de Monte Cristo, Anatomie d'une chute, Vingt Dieu, En fanfare, Vice Versa 2 et Un p'tit truc en plus.

Plusieurs événements locaux ou nationaux ont également eu lieu : la Fête du court-métrage, le Festival Téléràma, les festivals les Toiles des Mêmes et Tous en salle avec le GRAC, les ciné-concerts, les soirées événements en partenariat avec Le Temps d'un Film, les ciné-rencontres...

Programmation scolaire

Cette année, plus de 3 700 *élèves* du territoire ont assisté à un spectacle adapté à leur âge, de la maternelle au lycée. Une prise en charge des bus est proposée (pour les primaires) afin de les encourager à franchir les portes du théâtre. Cette programmation spécifique leur permet de découvrir et de se confronter à des œuvres diversifiées, d'échanger avec les artistes et d'explorer de nouveaux horizons artistiques et culturels.

Tout au long de l'année scolaire, plusieurs dispositifs ont permis aux élèves de découvrir le cinéma sous différentes formes : projections accompagnées d'échanges, ateliers pédagogiques, séances à la demande et projets mêlant spectacle vivant et image animée. Des écoles, collèges et lycées ont participé à ces actions, avec un accompagnement spécifique pour les enseignants et des interventions en classe. L'éducation à l'image a également été développée à travers des ateliers créatifs dans de nombreux établissements du territoire.

- Projections et ateliers cinéma (écoles) : environ 2000 entrées

- Collège au cinéma : 601 entrées
 - Lycéens et apprentis au cinéma : 390 entrées
 - Séances à la demande : 908 entrées
 - Ateliers d'éducation à l'image : 779 élèves concernés
 - Restitution publique ULIS : 350 entrées
 - Dispositif "De la scène à l'écran" : 94 entrées
-

Médiation culturelle TCJC

En 2024, plusieurs actions de médiation autour des spectacles et du cinéma ont été déployées sur le territoire de la Copamo, mêlant stages, ateliers et animations culturels.

Un stage stand-up a permis à des jeunes de 10 à 14 ans de s'initier à l'humour et à la prise de parole en public, en lien avec le festival *Histoires d'en rire*. Un second stage, axé sur la réalisation de sitcoms, a réuni des adolescents autour de l'écriture, du jeu d'acteur et de la technique audiovisuelle, avec une restitution publique en fin de semaine. La journée Jap'anim #2 a rassemblé un large public autour d'ateliers créatifs, de projections et d'animations autour de la culture japonaise. En juillet, deux projets ont approfondi la pratique cinématographique : des ateliers autour du film *Ma vie de Courgette* ont permis à 217 élèves de découvrir les coulisses de l'animation, tandis qu'un stage de réalisation avec le DITEP La Pavière a accompagné des jeunes en situation de handicap dans la création d'un court-métrage. Ces initiatives, soutenues par la CTEAC, ont permis de diversifier les formats, d'impliquer de

nouveaux partenaires et de renforcer l'accès
pour tous.

L'éducation artistique & culturelle

**La culture dans les communes, au plus près des
habitants**

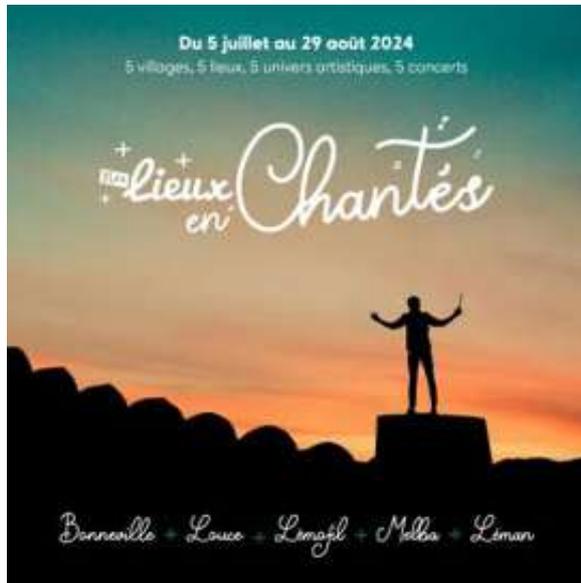
La Communauté de Communes du Pays Morvanais déploie depuis de nombreuses années une offre de proximité, qui se veut éclectique, pluridisciplinaire, populaire, exigeante et divertissante, toutes disciplines artistiques confondues, et accessible à tous.

En 2024, la Copamo a souhaité consolider sa politique culturelle dans le cadre d'une *Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture* tout au long de la vie (CTEAC), en partenariat avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, l'Education Nationale, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil Départemental du Rhône.

En 2024, cette convention, ayant pour objectifs de permettre l'accès à l'art et à la culture à tous les habitants du territoire, de créer une cohésion sociale et territoriale, et d'offrir à tous des projets de qualité mobilisant les différents acteurs artistiques et culturels du territoire, a permis à la Copamo, de mener de nombreux projets avec les habitants et des artistes professionnels : stage de stand up avec Yanisse Kebab, stage de réalisation d'une série télévisée, stage de réalisation d'un court-métrage d'animation, ateliers photographiques avec les enfants des centres de loisirs et Blick Photographie, ateliers d'éducation aux médias et à l'information, interviews des artistes de la Saison Culturelle (Nicole Ferroni notamment), bal chorégraphique et ateliers de danse dans le cadre du festival Karavel etc...

Nos lieux En'Chantés

5 villages, 5 univers artistiques, 5 concerts !



De retour en 2024, le festival "Nos lieux En'Chantés" co-

organisé par la Copamo et les communes a p
habitants du Pays Mornantais 5 soirées-chanson dans des
lieux patrimoniaux de caractère !

Le festival a cette année mis à l'honneur les richesses du territoire sous forme d'exposition photographique, restituant le travail autour de la photographie et du patrimoine, réalisé par les enfants des centres de loisirs avec les photographes de l'association Blick Photographie, en résidence dans le cadre de la Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture. Une belle façon de valoriser le territoire en musique, transmettre un héritage et En'Chanter nos lieux de vie !

995 personnes ont ainsi pu (re)découvrir le patrimoine local et se confronter à divers horizons musicaux, en participant aux soirées-concerts à Beauvallon, Saint-Laurent-d'Agny, Mornant, Orléanas et Soucieu-en-Jarrest. Une très belle année donc pour le festival, qui a vu sa fréquentation/soirée augmenter de 45%.



Le réseau des bibliothèques

Une année riche en projets culturels !



Une belle année pour le Réseau des Bibliothèques, qui a

vu son nombre d'inscrits et son nombre de réservations ont augmenté de *6.5%* par rapport à 2023 (*5 800 inscrits actifs, 21 000 réservations pour 210 000 prêts*).

Les 15 bibliothèques du territoire ont, par ailleurs, organisé de nombreuses animations. Plus de *350 rendez-vous culturels* (ateliers, conférences, lectures, soirées jeux de société, expositions...) ont eu lieu, pour *8 000 participants*. Chacun de ces rendez-vous a été annoncé dans le bulletin mensuel « les rendez-vous du réseau » .

D'autres événements ont également eu lieu, en partenariat avec la Copamo, comme le quiz intergénérationnel de la Semaine Bleue, mais aussi des ateliers dans le cadre du festival de cinéma jeune public Toiles des Mômes (atelier doublage, atelier carte postale sonore etc...), des rencontres d'auteurs dans le cadre du prix de littérature jeunesse prix des incorruptibles, des rencontres de journalistes et dessinateurs de presse et de nombreux ateliers créatifs. Une année riche en projets culturels !

Pays Mornantais, Terre de Jeux



À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de

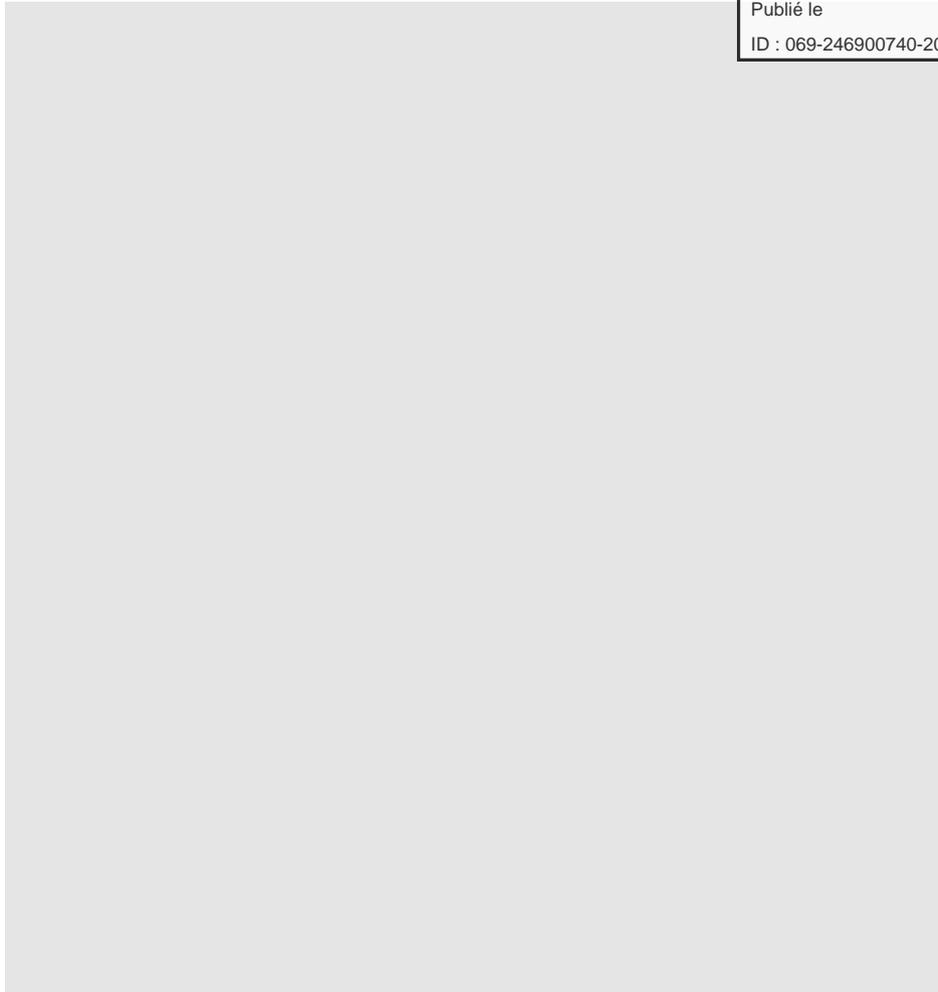


Paris 2024, la Communauté de communes du Pays Mornantais a obtenu fin 2022 le label « Terre de Jeux » ! En 2023 et 2024, entre sport pour tous et haut niveau, avec les communes et les associations, le Pays Mornantais s'est engagé à faire vivre la dynamique olympique sur le territoire... Ce label a permis aux habitants du territoire de vivre ensemble les plus belles émotions des Jeux ainsi que l'aventure et le rêve olympique, dans les villages.

Un premier "Village olympique" à Mornant, pour allumer la flamme !

Mars 2023 - Clos Fournereau à Mornant

Pour allumer la flamme de l'olympisme en Pays Mornantais, quoi de mieux qu'un jour de fête ? Avec un village de stands sportifs, des démonstrations, des animations sportives, un cross (150 jeunes de moins de 16 ans ont participé), avec *Elodie Clouvel* (vice-championne olympique de pentathlon moderne à Rio) pour ambassadrice, le premier « village olympique » de Mornant a donné le coup d'envoi de « Terre de jeux 2024 » en Pays Mornantais. Un franc succès populaire !

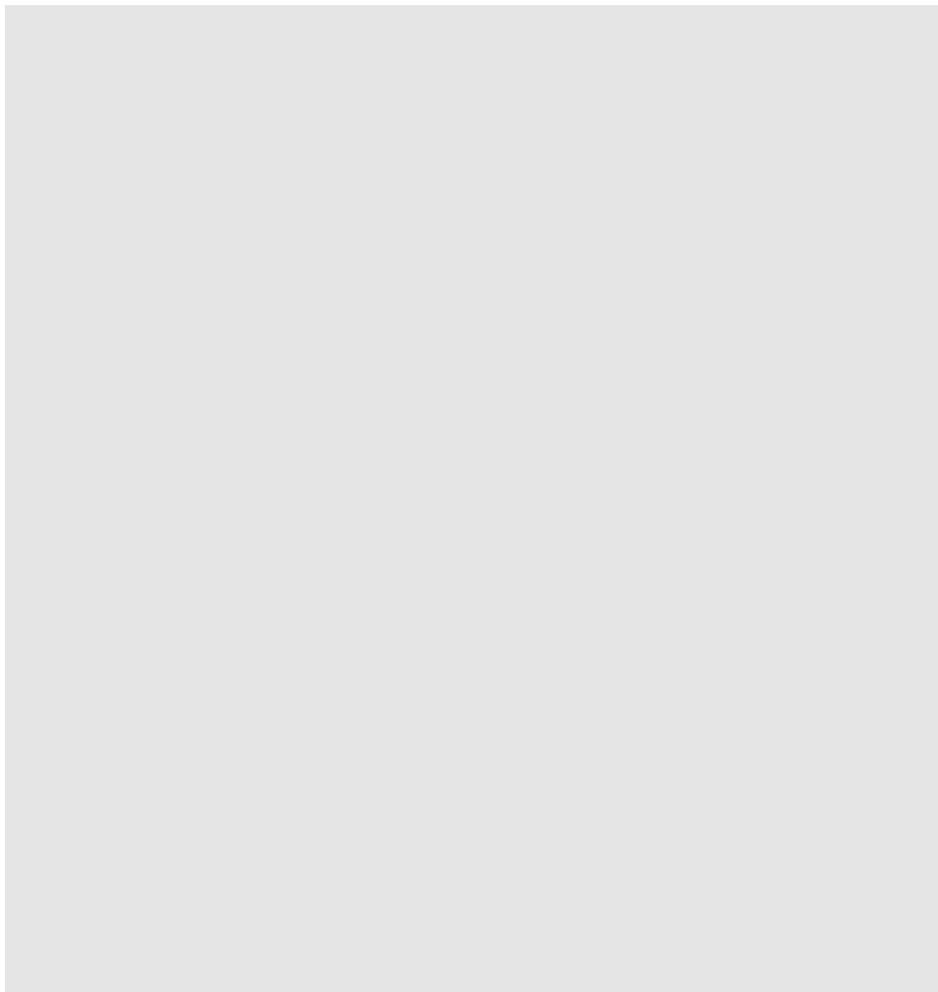


Les drapeaux olympiques ont flotté à Saint-André-la-Côte à l'occasion du second Village Olympique

Septembre 2023 - à Saint-André-la-Côte

La tournée des drapeaux olympique et paralympique a fait étape à Saint-André-la-Côte. Les anneaux et les agitos ont flotté sur le toit du pays Mornantais. Une journée sportive, festive et pleine de symboles pour que les valeurs de l'olympisme et du paralympisme vivent sur notre territoire.

Et pour faire briller les yeux des plus jeunes, des athlètes et des médaillés olympiques ont répondu à l'appel de Saint-André : *Floria Gueï* (Championne d'Europe de 400m), *Franck Solforosi* (Champion du monde d'aviron et Médaillé de bronze à Rio), *Guillaume Touccoulet* (N°1 mondial de para-tir à l'arc) et *Guillaume Joly* (Médaillé d'or en handball à Londres).



Conférence « Dans les coulisses des Jeux »

olympiques » : immersion au coeur de la préparation des Jeux Olympiques !

Mars 2024 - au TCJC à Mornant

En organisant cette conférence, la Copamo confirme son engagement dans la dynamique olympique et offre à ses habitants une opportunité rare : vivre les Jeux de l'intérieur. Cette soirée a permis de mieux comprendre les défis humains, techniques et logistiques que représentent les Jeux olympiques. Elle a aussi mis en lumière les valeurs de dépassement de soi, d'inclusion et de partage qui animent les athlètes et les organisateurs. Une belle manière de faire rayonner l'esprit olympique, bien au-delà des stades.

Devant un public captivé, six intervenants de renom ont partagé leur expérience unique, mêlant anecdotes, défis logistiques et émotions sportives :

- *Christophe Veau-Cahon*, Directeur général projets olympiques et paralympiques chez GL Events, a levé le voile sur les coulisses de l'organisation des Jeux, entre coordination millimétrée et enjeux internationaux.
- *Bertrand Favre*, Directeur grands comptes et chef de projet pour la cérémonie d'ouverture, a raconté les secrets de la mise en scène de ces moments magiques qui marquent les esprits à jamais.
- *Christophe Durand*, double médaillé d'or en tennis de table aux Jeux paralympiques de Sydney et Pékin, a livré un témoignage émouvant sur son parcours et la force du sport paralympique.
- *Cyril Dessel*, ancien cycliste professionnel, porteur du maillot jaune sur le Tour de France et membre de

l'équipe olympique à Pékin, a partagé sa transition vers le rôle de directeur sportif chez AG2R La Mondiale.

- *Amanda Ngandu-Ntumba*, athlète française, spécialiste du lancer du poids et du lancer du disque, championne de France 2020.
- *Patrick Roux*, judoka de haut niveau et entraîneur international, a évoqué son expérience unique à la tête des équipes de France, de Grande-Bretagne et de Russie.
- *Pascal Planchon*, arbitre officiel des Jeux de Paris 2024 pour le waterpolo.







Guillaume Toucoulet : un archer en or en Pays Mornantais

Mars 2024 - à Mornant

La classe et l'humilité des grands champions. *Guillaume Toucoulet*, N°1 mondial de para-tir à l'arc et qualifié pour les Jeux paralympiques de Paris 2024, avait donné rendez-vous aux collégiens de Saint-Thomas d'Aquin pour un échange et une démonstration de tir à 70 mètres, mais il a fait mieux ! Il a offert à tous un souvenir pour la vie.



La magie des "Villages olympiques" opère encore à Beauvallon

Mai 2024 - à Saint-Andéol-le-Château

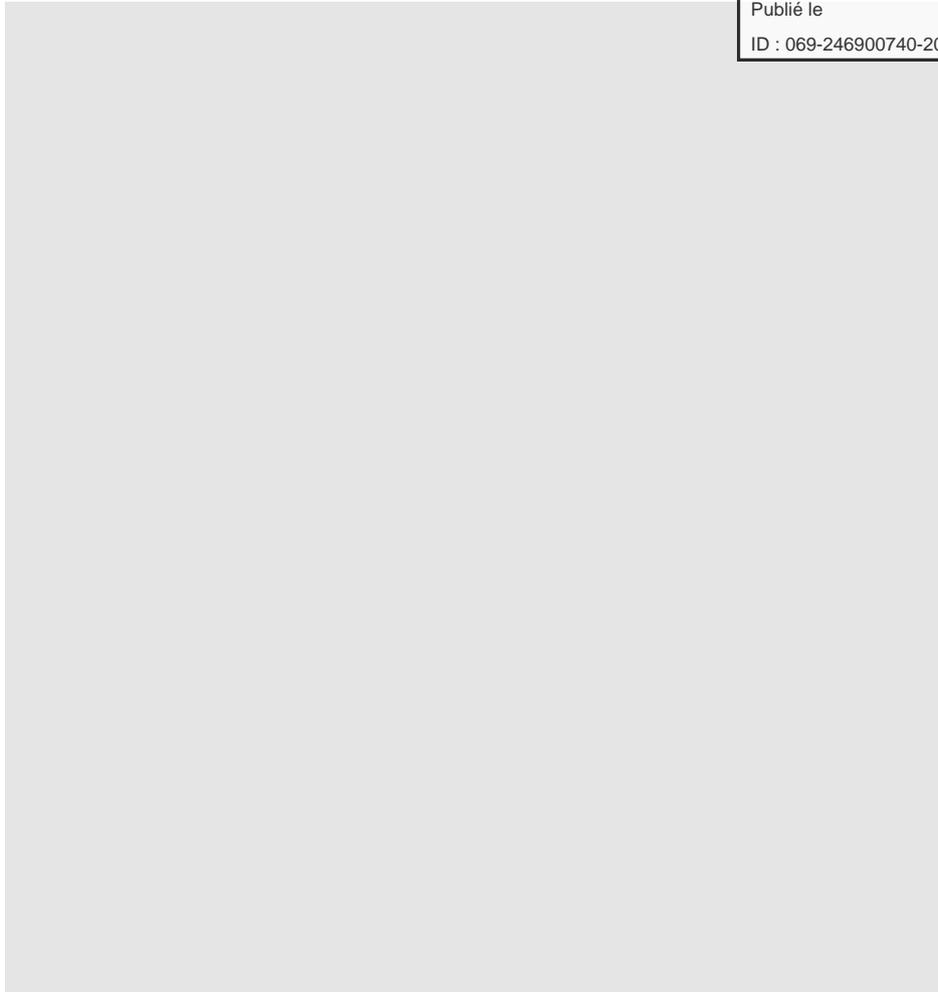
Le Village Olympique de Beauvallon a rencontré un véritable succès populaire. Petits et grands ont répondu présents pour une journée riche en émotions, en découvertes et en partages autour des valeurs de l'olympisme, du sport... et de la santé, qui était la thématique de la journée.



De 10h à minuit, le Clos Souchon s'est transformé en un véritable terrain de jeu et de bien-être : ateliers santé, animations sportives, conférences, démonstrations, rencontres avec des athlètes olympiques et paralympiques, sans oublier le raid sportif familial, le défilé olympique et la grande danse des Jeux.

Le public a également profité d'un espace famille très animé, d'une restauration variée et d'un final en apothéose avec la diffusion sur écran géant de la finale de la Coupe de France OL-PSG, suivie d'un spectaculaire feu d'artifice.

Accessibilité, inclusion et convivialité étaient au cœur de cette journée inoubliable, qui a su faire vibrer l'esprit des Jeux .



***Dernier rendez-vous avant les Jeux
Olympiques en Pays Mornantais, "Village
olympique" de Taluyers parce que le sport est
une fête !***

Juillet 2024 - à Taluyers

À quelques jours de l'ouverture des Jeux de Paris 2024, le "Village Olympique" a fait escale à Taluyers, offrant une journée inoubliable placée sous le signe du sport, de la culture et de la fête. L'événement a une nouvelle fois

rencontré un franc succès populaire, rassemblant familles, sportifs et curieux dans une ambiance festive et conviviale, avec un programme de choix : olympiades, démonstrations, défilé olympique, show de breakdance, Danse des Jeux, rencontres avec deux Champions olympiques, *Alain Bernard* (100m nage libre) et *Vincent Jay* (Biathlon), concert suivi d'un feu d'artifice spectaculaire.

Moment fort de la journée : l'inauguration de la « Fresque des Légendes », une œuvre murale de 20 mètres rendant hommage à plus de 20 médaillés olympiques. Le village a également accueilli une olympiade culturelle avec un parcours d'expositions retraçant l'histoire des Jeux.









Petite enfance



[Relais Petit Enfance Itinérant...](#)

Passerelle Enfance et crèches

Relais Petite Enfance Itinérants RAMI

Les *Relais Petite Enfance Itinérants RAMI* s'adressent aux familles, aux assistants maternels agréés, gardes à domicile et aux enfants de moins de 6 ans.

Ses missions sont d'informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire (individuels ou collectifs), de prendre en charge leurs demandes et de les accompagner dans leur rôle d'employeur le cas échéant.

L'équipe du Relais Petite Enfance accompagne également les assistants maternels dans leur professionnalisation et les informe sur la cadre réglementaire de leur convention collective.

Les chiffres de 2024 :

- 229 séances de temps collectifs réalisées,
- 191 assistants maternels en activité,
- 394 enfants ont bénéficié des temps collectifs,
- 109 assistants maternels ont participé aux temps collectifs, soit 58,5% des assmats,
- 161 assistants maternels ont utilisé un service du Rami, soit 93,4% des assmats,
- 650 familles ont utilisé le relais.

Plan de professionnalisation proposé aux assistants maternels en 2024



En 2024, les formations continues ainsi que les formations proposées en temps collectifs ont permis à **48 *assistants maternels*** de se professionnaliser sur différentes thématiques :

- Réflexes archaïques
- Les troubles du neuro-développement
- L'alimentation



- Les nouvelles connaissances sur le cerveau
- Initial SST / Recyclage SST (gestes aux premiers secours)

Une conférence a été également proposée aux assistants maternels afin de se former sur différents sujets qui touchent à leur quotidien. Au total, *11 assistants maternels, 23 familles et 6 professionnels de la petite enfance* ont pu y assister sur la thématique « poser un cadre bienveillant aux enfants d'aujourd'hui ».

Soirée conviviale pour les 20 ans du relais petite enfance

Cet évènement a rassemblé *une centaine de personnes* : assistantes maternelles (anciennes et actuelles), anciennes animatrices et élus locaux. Une soirée riche en échanges et émotions qui a permis de se remémorer de nombreux souvenirs.

La traditionnelle "Fête d'été des RAMI" fait le plein !







Des bulles, des jeux, des surprises, des animaux, du soleil... *34 assistants maternels, 111 familles et 249 enfants* ont profité des nombreuses animations lors d'une journée festive au Clos Souchon à Saint-Andéol-le-Château (Beauvallon) : une mini-ferme itinérante, spectacle de bulles, instruments de musique géants,

grands jeux, château gonflable...

Le Noël des Rami

Le spectacle « Bateau sous l'eau » de la compagnie Rayon de Lune a été proposé aux familles, assistants maternels et enfants de la Copamo. *52 assistantes maternelles, 80 familles et 247 enfants* étaient présents pour en profiter et rire ensemble.

Mais aussi...

Pour clôturer l'année scolaire, l'équipe du Relais Petite Enfance a organisé une sortie à **la ferme pédagogique d'Aveize** qui a regroupé 60 enfants et 20 assistantes maternelles autour des poules, cochons, lapins jument et brebis.

Le spectacle « Mais où êtes-vous » de l'association Les Petites Motnotes est venu clôturer un cycle d'ateliers sur l'univers du potager à travers la musique, le conte. *79 enfants et 33 assistantes maternelles* ont pu assister à la représentation de ce magnifique spectacle.



Passerelle Enfance et crèches

L'équipe de Passerelle Enfance accompagne et informe les familles dans leur recherche de modes de garde et gère également la commission anonyme d'attribution de places dans les crèches intercommunales.

Au cours de l'année 2024, 4 commissions « crèche » se sont prononcées sur 246 dossiers présentés. 114 ont obtenu une réponse positive, soit 40,34% de taux d'attribution. Les *10 crèches intercommunales* gérées par délégation de service public par l'association ACOLEA, proposent *177 places régulières et des places occasionnelles*.





Nid d'Ange

Adresse :
Impasse des
Veloutiers,
69510
**Soucieu-en-
Jarrest**

Contact : 04
72 31 79 23

Mail :
[nid.danges@
acolea-
asso.fr](mailto:nid.danges@acolea-asso.fr)

Capacité :
18 places

Horaires :
7h - 19h

01
/
10

2





La Cajolerie

Adresse : 2

Place

Etienne

Morillon,

69510

**Soucieu-en-
Jarrest**

Contact : 04

78 05 57 33

Mail :

cajolerie@ac

[olea-asso.fr](mailto:cajolerie@ac)

Capacité :

21 places

Horaires :

7h30 - 18h30

3



Les Choupino us

Adresse :
171 route du
Pilat, 69700
Beauvallon

Contact : 04
72 49 99 42

Mail :
[leschoupino
us@acolea-
asso.fr](mailto:leschoupinus@acolea-asso.fr)

Capacité :
12 places



Horaires :

7h45 - 18h30

4



Trois P'tits Chats

Adresse : 73
chemin des
petits chats,
69440

Chabanière

Contact : 04
37 20 08 46

Mail :
[troisptitscha](mailto:troisptitschats@acolea-)
ts@acolea-

asso.fr

Capacité :
24 places

Horaires :
7h - 19h

5



**Pomme
Reinette**

Adresse :
153 rue des
écoles,
69440 Saint-
Laurent-
d'Agnay

Contact : 04

72 49 99 71

Mail :

pomme.reinette@acolea-asso.fr

Capacité :

15 places

Horaires :

7h45 - 18h30

6



A petits pas

Adresse :

337 rue des
veloutiers,
69530
Orliénas

Contact : 04
72 31 03 55

Mail :
[apetitspas@
acolea-
asso.fr](mailto:apetitspas@acolea-asso.fr)

Capacité :
12 places

Horaires :
7h30 - 18h30

7



Les Canailoux x

Adresse :
674 route
des Monts
du Lyonnais,
69440
Chabanière

Contact : 04
78 50 05 53

Mail :
canailoux.riverie@acolea-asso.fr

Capacité :
12 places

Horaires :
7h30 - 18h30





Les Fifrelous

Adresse : 6
Rue
Villeneuve,
69440
Mornant

Contact : 04
78 44 06 90

Mail :
[lesfifrelous
@acolea-
asso.fr](mailto:lesfifrelous@acolea-asso.fr)

Capacité :
18 places

Horaires :
7h - 19h



La Ribambelle e

Adresse : 21
avenue du
Souvenir,
69440
Mornant

Contact : 04
78 44 08 14

Mail :
[laribambelle
.mornant@a
colea-asso.fr](mailto:laribambelle.mornant@colea-asso.fr)

Capacité :
25 places

Horaires :



7h30 - 18h30

10



Les P'tits Trognons

Adresse : 10
route de
Riverie,
69440
Chabanière

Contact : 04
78 19 76 59

Mail :
lesptitstrognons@acolea-asso.fr

Capacité :

20 places

Horaires :

7h - 19h

Envoyé en préfecture le 15/07/2025 09/07/2025 11:31

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le



ID : 069-246900740-20250710-CC_2025_059-DE

Programme de Transition Écologique



Mobilités

Sobriété énergétique

Énergies renouvelables

Face à l'enjeu climatique, la Communauté de communes du Pays Mornantais, en lien avec les communes, a défini une stratégie de transition écologique du territoire reposant sur 3 axes prioritaires d'intervention : la mobilité, la sobriété énergétique des bâtiments et les énergies renouvelables. Voté à l'unanimité en conseil communautaire, le "Programme de transition écologique" est composé de propositions d'actions et d'aides en direction des communes et des habitants du Pays Mornantais.

Mobilités

Dans les communes du Pays Mornantais, il y a quasiment autant de voitures que d'habitants en âge de les conduire (21 000 véhicules pour 29 000 habitants). Pour réduire l'usage de la voiture individuelle et rendre le parc de véhicule plus vertueux, la Communauté de communes mise sur le développement des modes alternatifs et l'incitation à l'acquisition de véhicules bas carbone. A cet effet, la Copamo a déployé une panoplie d'aides et d'actions en direction des communes et du grand public.

Les aides à la mobilité destinées aux habitants

:

Aide à l'achat d'abonnement Cars du Rhône

Pour encourager l'utilisation des transports en commun et accompagner les résidents dans leur transition vers

des modes de déplacement plus durables, la Copamo finance les abonnements Cars du Rhône pour un accès illimité au réseau. *En 2024, 4 436.25€ ont été attribués pour 18 dossiers d'abonnement Cars du Rhône.*

Aide à l'achat de vélos électriques

La Copamo a proposé aux habitants du territoire une aide financière pour l'achat de vélos à assistance électrique et de vélos « familiaux ». L'objectif était d'encourager la pratique du vélo (avec des subventions pouvant atteindre 400€) pour les courts déplacements du quotidien et ainsi de limiter l'usage de la voiture. L'opération a pris fin en aout 2024 et a permis de financer près de 850 VAE au total. *En 2024, 20 650€ ont été attribués aux 52 dossiers VAE (Vélos à Assistance Électrique).*

Aide à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

Pour celles et ceux qui souhaitent investir dans un véhicule électrique, la Copamo a mis en place une aide financière afin d'installer des prises et bornes de recharge à domicile. Ce coup de pouce, destiné aux propriétaires comme aux locataires, permet la prise en charge de 30% des coûts d'installation. Il est plafonné à 200€ pour les maisons individuelles, 500€ pour l'habitat collectif et 700€ pour une borne partagée en habitat collectif. *En 2024, 12 dossiers ont été financés pour un total de 2 383€.*

Aide à la conversion de véhicule au bioéthanol

Dans le contexte actuel de forte hausse des prix, l'essence représente une part importante du budget des ménages. Afin de donner un coup de pouce en matière de pouvoir d'achat tout en développant les énergies renouvelables, la Copamo propose aux habitants du territoire une aide financière pour l'acquisition d'un boîtier de conversion bioéthanol à hauteur de 250 à 400 euros (sous conditions de ressources). *En 2024, 2 dossiers ont pu être aidés pour*

un total de 500€.

Les aides à la mobilité destinées aux communes :

- Aide financière pour la réalisation d'aménagements modes actifs ou destinés à apaiser la circulation
- Aide à l'achat d'un véhicule électrique à Taluyers *pour 3 000€*
-

Cars du Rhône : deux nouvelles lignes créées pour la desserte du Pays Mornantais





Depuis le 26 août 2024, la ligne express 145 EX offre une connexion directe *Mornant-Métro B* via la RD 342 et la 122 relie *Vourles<>Soucieux et Marcy l'Etoile*, en passant par Soucieu-en-Jarrest.

Avec l'arrivée du métro B à St Genis Laval, les lignes Cars du Rhône du territoire ont été entièrement repensées. Le tracé des lignes permet des connexions directes avec le métro B à St Genis Laval, ou la gare TER à Givors.

Le Pays Mornantais est désormais desservi par cinq lignes renforcées : les lignes 114 (*Givors<>Saint-Genis-Laval*), 120 (*Givors<>Lyon Perrache*), 145 (*Rive de Giers<>Saint-Genis-Laval*), 145 EX (*Mornant<>Saint Genis-Laval*) et 122 (*Vourles<>Soucieu-en-Jarrest<>Dommartin*) avec à la clef de meilleurs temps de parcours, des trajets plus directs, des fréquences doublés ou triplés et de nouveaux arrêts dans les villages. Ces lignes permettent des correspondances optimisées avec les réseaux TCL et TER en gares de Givors et Brignais, mais aussi avec le nouveau terminus du métro B à Saint-Genis-Laval.

Plan vélo : un premier aménagement cyclable pour relier Saint-Laurent-d'Agnny à la zone d'activités des Platières



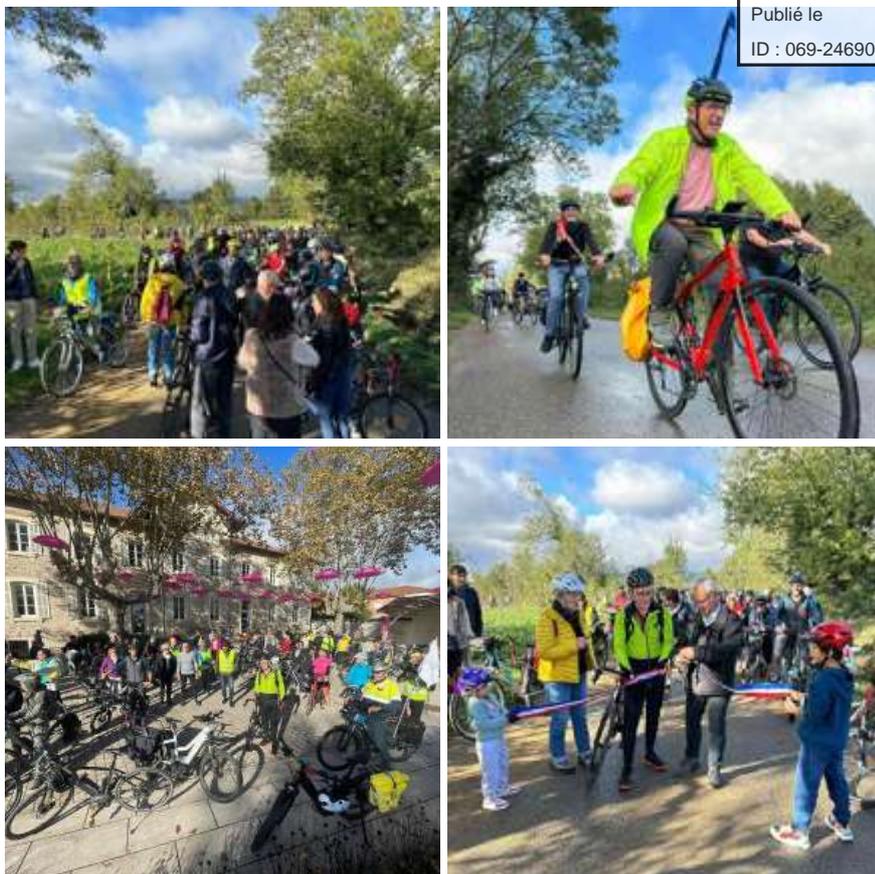
Dans le cadre de sa compétence mobilités, la Copamo a souhaité décliner sa politique cyclable à travers un Plan Vélo organisé en 2 volets :

- *Créer un réseau continu et maillé d'aménagements cyclables* (d'une part grâce à l'aménagement des centres-bourgs en faveur de la mobilité douce via notamment les aides intercommunales pour les études

mobilité, les aménagements, les radars pédagogiques
et les stationnements vélo et d'autre part la réalisation
de liaisons cyclables inter-villages en maîtrise
d'ouvrage communautaire),

- *Encourager la pratique au quotidien* (aide acquisition vélo à assistance électrique (VAE), location de VAE, les actions de sensibilisation et de communication).

Le plan vélo a fléché la réalisation de trois liaisons cyclables prioritaires dont l'axe Saint-Laurent-d'Agnly <> Les Platières pour lequel la collectivité a décidé de lancer en amont une étude d'opportunité et de faisabilité. Suite à la réalisation des études et de la programmation, le lancement des travaux de ce premier itinéraire cyclable a eu lieu en novembre 2023. L'équipement a été inauguré en octobre 2024 par un évènement festif et l'organisation d'une convergence vélo en partenariat avec l'association Tous Clim'acteurs. Plus de 150 participants ont pu tester la piste cyclable ce jour-là.



En Covoit' Rendez-vous : un nouveau service de covoiturage du quotidien pour les habitants

Depuis le 1er septembre 2024, la Copamo s'inscrit dans un nouveau service de covoiturage quotidien, nommé « Encovoit' Rendez-vous ». Piloté par Sytral Mobilités, cette plateforme vise à rendre plus lisible et massifier la pratique du covoiturage à l'échelle des territoires lyonnais. Opéré par Karos, elle permet aux conducteurs d'être rémunérés et aux passagers de voyager à prix réduit.

Le service En Covoit' Rendez-vous permet aux conducteurs de bénéficier d'une incitation financière et aux passagers abonnés TCL, Cars du Rhône et Libellule, de covoiturer gratuitement dans une logique de

complémentarité et d'intermodalité.

Plus précisément, l'incitation financière des collectivités s'applique pour les trajets entre 5 et 30 km : le conducteur perçoit 2€ par passager dans la limite de deux trajets par jour.

Entre septembre et décembre 2024, c'est plus de *690 trajets* qui ont été réalisés depuis ou vers la Copamo, dont *295 trajets vers la métropole de Lyon*. A ce jour, *775 personnes sont inscrites sur la plateforme Encovoit'RDV*.

Sobriété énergétique

Le Programme de Transition Écologique et Solidaire de la Copamo fait de la sobriété énergétique des bâtiments une priorité. Responsables de 22% des émissions des gaz à effet de serre, la Copamo entend encourager les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et privés ainsi que les constructions vertueuses avec des aides financières, de l'expertise et du conseil, également avec des campagnes de sensibilisation.

C'est pourquoi la communauté de communes a formalisé un certain nombre de propositions d'actions en direction des communes, des acteurs économiques et des habitants et s'est fixée quatre objectifs :

1. *Sensibiliser les habitants à la rénovation énergétique*
2. *Accompagner les habitants et les communes à définir*

leurs projets de travaux et à mobiliser les aides existantes

3. *Encourager les projets de rénovation énergétique les plus vertueux en apportant une aide financière locale*
4. *Créer une dynamique territoriale autour de la rénovation énergétique (mobilisation artisans, banques...)*

Aider à la rénovation énergétique des bâtiments communaux

La Copamo propose une aide financière pour inciter les communes à engager des travaux pour la rénovation énergétique de leurs équipements publics. Elle aide notamment les communes à améliorer l'isolation de leurs bâtiments, leurs systèmes de chauffage ou de régulation de chauffage et à l'installation de systèmes solaires photovoltaïque. *En 2024, 6 bâtiments ont été aidés pour un montant total de 56 153€.*

Énergies renouvelables

Produire des énergies renouvelables en massifiant le développement du photovoltaïque et mobiliser de nouvelles sources pour un mix énergétique plus responsable.



Les ombrières photovoltaïques du Centre aquatique "Les bassins de l'aqueduc"

Dans le cadre de son Programme de Transition Écologique la Copamo compte faire augmenter significativement la part des énergies propres et renouvelables dans nos consommations. Pour cela dès janvier 2024, un conseiller photovoltaïque a été recruté, financé en partie par l'ADEME, pour développer les installations sur les grandes toitures de bâtiments ou les parkings des collectivités.

Cette année, la Copamo a ainsi installé des onduleurs photovoltaïques sur le parking de son centre aquatique Les Bassins de l'Aqueduc, d'une puissance de 350 kWc, soit près de 800 panneaux et 1600m². Cette installation va couvrir 40% des besoins du centre aquatique.

La Copamo a effectué un recensement du potentiel solaire de toutes les communes. Il en ressort que 134 sites sont intéressants. Une présentation a été faite à chaque commune, avec une proposition d'accompagnement pour aider à la conduite des projets.

La commune de Taluyers a un potentiel particulièrement intéressant et va mettre en place une opération d'autoconsommation collective qui lui permettra de vendre directement l'électricité produite aux habitants et aux professionnels du territoire. 7 installations vont voir le jour dans les prochains mois, pour une puissance de près de 500 kWc, soit 2300 m² de panneaux photovoltaïques.

La Communauté de communes se donne aussi pour objectif de convaincre les propriétaires de bâtiments privés d'investir ou de mettre à disposition leur(s) toiture(s) aux Centrales Villageoises du Pays Mornantais (CVPM). Ainsi une vingtaine de professionnels, dont une dizaine d'agriculteurs ont été conseillés et accompagnés en 2024.

Le cadastre solaire



Le cadastre solaire de l'ouest lyonnais lancé par le SOL avec le soutien de la Copamo. Un outil puissant pour évaluer le potentiel de son toit et passer en mode projet.

Également, moteur dans la création du cadastre solaire porté par le SOL (Syndicat de l'Ouest Lyonnais), la Copamo a mené une campagne de communication et de sensibilisation auprès des particuliers comme des entreprises à l'occasion du lancement de ce dernier. Le cadastre solaire donne accès rapidement à différentes informations :

- La surface optimale de panneaux,
- Les coûts d'installation,
- Les gains d'énergie,
- Le retour sur investissement,
- Les bons contacts à avoir pour concrétiser le projet.



Il est accessible sur le site www.ouest-lyonnais.cadastre.solaire.fr

Solidarités & Santé



[llir](#)

Développement social

Inclusion & handicap

Préventior

Le service solidarité et Développement social accompagne les habitants du Pays Mornantais tout au long de leur vie et plus particulièrement les personnes fragilisées par l'âge, le handicap, les difficultés familiales ou le contexte économique. Vieillesse, développement du logement social, lutte contre les violences intra-familiales, santé, aide à l'emploi et à l'insertion... en 2024, la Copamo s'est mobilisée pour améliorer le quotidien de personnes les plus fragiles.

Bien vieillir

La semaine bleue "bouger ensemble pour entretenir la flamme"



Soirée d'ouverture de la Semaine Bleue 2024 avec une table ronde sur "les séniors et l'activité physique" animée par les pros de santé du Pays Mornantais, illustrée par

des scènes d'impro

La Semaine Bleue, Semaine Nationale des Retraités et Personnes Agées, est l'occasion de coordonner et de mettre en relation les partenaires du territoire. Ce moment privilégié pour informer, sensibiliser mais également divertir les personnes retraitées a réuni 984 personnes au total.

Du 26 septembre au 12 octobre 2024, les communes du Pays Mornantais se sont activées autour de temps conviviaux et intergénérationnels : quizz bleu, cinéma, sport et bien-être, spectacles, conférence, visites... de beaux moments ont été programmés pour tordre le cou aux idées reçues sur le grand âge, faire des rencontres, découvrir, rire, se divertir et s'amuser.

Retour en vidéo sur la Semaine Bleue en Pays Mornantais. Une semaine intergénérationnelle pour tordre le cou aux idées reçues sur le grand âge, faire des rencontres, découvrir, se divertir et bouger ensemble !

Logements adaptés et résidences pour les seniors : une enquête pour faire le point sur les besoins du territoire

En 2024, la Copamo, en collaboration avec des étudiants du Master Sciences Sociales de l'Université Lyon 2, l'association Vivre Ensemble en Pays Mornantais (VEPM) et la fondation Germaine Revel ont mené une enquête auprès des seniors et des familles du Pays Mornantais pour mieux comprendre leurs attentes en matière



d'habitat pour les seniors. *713 réponses ont été recueillies*

Pour présenter les résultats, deux soirées publiques ont permis de présenter des alternatives à l'EHPAD, rassemblant 150 et 110 personnes. En novembre 2024, une visite de la Résidence Intergénérationnelle de Gleizé (Récipro-Cité) a été organisée avec les partenaires et communes volontaires.

Tout au long de l'année, des ateliers à destination des seniors

La Copamo est en lien avec la CARSAT pour la mise en place d'ateliers de prévention destinés aux personnes retraitées de 60 ans et plus. Elle participe à la conférence des financeurs du Rhône. Ce dispositif permet de proposer différentes thématiques d'actions de prévention à destination des seniors, sur lesquelles nous nous sommes positionnés.

Atelier Sommeil - CARSAT :

- 2 séances de 2h : le 16 et 23/04, à la Copamo - 15 participants
- 2 séances de 2h : le 21 et 28/11, à la Copamo - 18 participants

Atelier Mieux Vivre son stress - CARSAT :

- 3 séances de 2h : le 3, 9 et 16/10 octobre à Chabanière (St Didier) - 13 participants

Atelier Tous debout - Conférence des Financeurs

- 2 séances de 2h30, à Soucieu-en-Jarrest (Salle Part'âge)

- 13 participants

Atelier Salut Les Copains - Conférence des Financeurs

- 24 séances, d'octobre 2024 à avril 2025, à Mornant - 22 participants

Développement social

L'interCCAS au cœur de la politique sociale du territoire



La Copamo anime des rencontres interCCAS qui ont permis d'échanger sur différents enjeux de l'année 2024, de présenter des dispositifs et développer des projets communs tels que la prise de compétence « Santé » d'intérêt communautaire, le Village Olympique "Sport-Santé-Bien-être", le Village prévention ados, la Semaine Bleue, le Mois du Handicap, la lutte contre les violences intrafamiliales....

Différents acteurs sont intervenus pour présenter leur activité ou leurs projets en cours : France Services, MJC de Soucieu en Jarrest, Emmaüs, Association Nananère, Beauvallon Médical Services – Capvital, Sporactio/CPTS (autour du projet Sport Santé pour les seniors).

Une solidarité toujours intacte avec les réfugiés ukrainiens

La crise en Ukraine a suscité un formidable élan de solidarité dans tout le Pays Mornantais. Les 11 communes se sont unies pour collecter des denrées alimentaires, produits d'hygiène, et petits matériels et trois convois ont été organisés par la Copamo en partenariat pour acheminer les dons jusqu'à la frontière ukrainienne.

Aujourd'hui, neuf réfugiés vivent sur notre territoire. A leur arrivée dans les communes de Taluyers, d'Orliénas et de Soucieu-en-Jarrest, la Copamo a mis en place des accompagnements individuels (banque, emploi, allocations...) pour leur permettre d'accéder aux droits auxquels ils pouvaient prétendre, les aider dans leurs démarches administratives (banque, emploi, allocations...), et ainsi leur permettre d'envisager une

nouvelle vie plus sereine.

Le service développement social a assuré en 2024 l'accompagnement social global des familles déplacées ukrainiennes hébergées sur le territoire.

- *20 Visites à domicile*
- *114 accompagnements pour faciliter les démarches administratives*
- *406 échanges directs avec les familles et les citoyens hébergeurs*
- *280 mises en lien avec les partenaires permettant l'accès aux droits*

Logement social

En 2024, quatre commissions de coordination logement social se sont réunies pour étudier *70 situations, dont 44 nouvelles*. Ces commissions jouent un rôle central dans la coordination des acteurs impliqués dans le logement social en Pays Mornantais.

Elles favorisent les échanges sur les problématiques locales, telles que la gestion en flux des logements ou les situations de logement indécents et examinent les dossiers des demandeurs confrontés à des situations urgentes ou bloquantes, avec l'objectif de trouver collectivement des solutions adaptées à leur relogement.

Inclusion & handicap



La Communauté de Communes du Pays Mornantais porte au quotidien une politique d'accessibilité, mais aussi d'aide et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Toute l'année, elle mène des dispositifs pour faciliter leur quotidien.

Les événements à destination du grand public

:

Ciné-rencontres, conférences, forum, apéros famille... la Copamo organise ou participe à de nombreux événements pour sensibiliser la population, instaurer l'échange et briser les tabous. En novembre 2024, elle s'est engagée aux côtés de ses partenaires et des communes dans l'organisation du "Mois du Handicap". Pour sensibiliser le grand public et les professionnels travaillant dans les lieux accueillant du public, différentes actions et animations grand public ont été mises en œuvre :

- *Une soirée Ciné-rencontre et concert au Théâtre Cinéma Jean Carmet avec un concert de rock progressif "le Chant des Possibles" par la Compagnie Art'Div suivi de la diffusion du film documentaire "l'Energie positive des Dieux"*
- *Une table ronde "Repérage et accompagnement des troubles du neurodéveloppement" en partenariat avec la CPTS et 2 p'tits pas pour demain*
- *2 demies-journées thématiques "Mets toi à ma place", proposant 10 stands "immersifs" permettant le temps de quelques minutes de se mettre dans la peau d'une personne porteuse de handicap*

Les dispositifs de soutien aux personnes porteuses de handicap et des familles

Le renfort d'animation

Dans le cadre de sa politique pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap, la Copamo porte un dispositif de renfort d'animation qui permet l'accueil des enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs et les services périscolaires, tout en prenant en compte leurs besoins spécifiques. La Copamo signe annuellement une convention de prestation avec la SPL Enfance en Pays Mornantais.

En 2024, *12 enfants en situation de handicap* (TSA, TDAH, déficience ou retard intellectuel et psychomoteur, hyperactivité) ont été accueillis grâce à la présence de 7 animateurs renfort. Ces enfants ont ainsi bénéficié de *408h heures d'animation sur le temps extrascolaire* en centres de loisirs et de *323 heures d'animation périscolaire* assurées par les animateurs de la SPL EPM, ce qui permet l'inclusion des enfants concernés pour une scolarité au sein de l'école de leur village.

Les aidants scolaires H+

Pour faire face au manque d'Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH), la Copamo et les communes ont mis en place un dispositif, unique en France, en faveur du droit à la scolarisation des enfants en situation de handicap : les aidants scolaires H+. Grâce à ce dispositif, en 2024, les enfants en situation de handicap ont bénéficié de *533 heures d'accompagnement dans les écoles du Pays Mornantais*.

La Copamo porte un dispositif unique en France pour le droit à la scolarisation des enfants en situation de handicap. Avec les Aidants Scolaires H+, tous les enfants a besoins spécifiques seront accompagnés en classe comme ils le méritent.

Prévention & Santé

La Copamo prend la compétence santé pour mieux accompagner les habitants

En 2024, la Communauté de Communes du Pays

Mornantais a renforcé son engagement en matière de santé publique en prenant officiellement la compétence santé. Cette décision a été actée par une délibération votée en conseil communautaire au mois de mai, puis soumise à l'ensemble des conseils municipaux du territoire.

Après cinq années de collaboration avec les professionnels de santé, et forte de l'expérience acquise durant la crise sanitaire, la collectivité s'engage désormais à coordonner et soutenir les actions locales de santé en lien étroit avec les communes, l'ARS et la CPTS des Coteaux Rhodaniens. L'année 2024 a été consacrée à l'élaboration d'un schéma directeur, co-construit avec les communes et les partenaires du territoire. Ce cadre vise quatre grands objectifs :

- *améliorer l'accès aux soins ;*
- *soutenir les actions de prévention ;*
- *accompagner les professionnels de santé dans leurs projets ;*
- *renforcer l'attractivité du territoire pour favoriser les installations.*

Le Village Olympique Sport Santé Bien-être : une journée dédiée à la santé pour tous

Le samedi 25 mai, le Clos Souchon à Beauvallon a accueilli le *Village Olympique Sport Santé Bien-être*, un événement né de la fusion entre le "Village Olympique", un événement labellisé "Terre de jeux, Paris 2024" et la seconde édition de "Ma Journée santé et Bien-être".

Placée sous le signe du sport-santé, de la prévention et du

bien-être, la matinée a mis en lumière les enjeux de santé publique grâce à de nombreux stands d'information, ateliers pratiques et dépistages. Les participants ont pu bénéficier de conseils, de bilans de santé et d'activités favorisant l'équilibre physique et mental. Quatre salles accessibles ont permis d'accueillir plusieurs ateliers simultanés, allant de la relaxation à la nutrition, en passant par des pratiques douces.

Tout au long de la journée, des animations sportives et ludiques ont permis de rappeler que l'activité physique est un levier essentiel pour rester en bonne santé. Le public a pu s'essayer à des balades à poney, à l'ascension d'un mur d'escalade mobile ou encore pédaler pour réaliser un smoothie vitaminé, alliant plaisir et éducation à la santé. *Cet événement a réuni au total près de 2 000 personnes.*

Village prévention des ados

Une 1^{ère} édition, organisée avec la CPTS, s'est déroulée les 19 et 20 mars à la Salle des Varennes de Chassagny. 12 stands d'information et 4 ateliers thématiques ont été déployés (prévention des addictions, alimentation, activité physique, santé mentale) pour répondre aux besoins repérés par les personnels des collèges (infirmière scolaire, CPE...).

Ainsi, 380 jeunes ont été accueillis : élèves de 4^{ème} des collèges de Mornant et de Soucieu, élèves du DITEP, jeunes suivis par la Mission Locale et l'ESAT Louis JAFFRIN.

Octobre rose



Comme chaque année, la Copamo s'est associée aux communes pour organiser "Octobre rose", mois de sensibilisation en faveur du dépistage du cancer du sein.

- En réalisant l'ensemble des outils de communication de la campagne "Octobre rose"
- En finançant le vernissage de l'exposition « l'art au service de la femme » organisée par l'association *Histoires de Femmes en Pays Mornantais*
- En se positionnant comme soutien logistique des communes

Septembre en or

Septembre en or, c'est le mois de mobilisation internationale contre les cancers de l'enfant. Et parce que le cancer est aujourd'hui la première cause de décès par maladie chez l'enfant en France, en 2024, la Copamo s'est mobilisée aux côtés de *Cassandra et de Nananère*, associations engagées dans la lutte contre les cancers pédiatriques. La vente de rubans dorés a permis de reverser 157€ aux associations.

Lutte contre les violences intrafamiliales

Une campagne de sensibilisation coordonnée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2024, une action symbolique et coordonnée a été proposée aux 11 communes du territoire. Cette initiative vise à sensibiliser largement le public et à renforcer la visibilité des dispositifs

d'accompagnement pour les victimes de violences

L'action s'est articulée autour de plusieurs supports de communication déployés simultanément sur l'ensemble du territoire : banderoles, affiches, flyers, ainsi qu'un livret à destination des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), conçu pour mieux guider les agents dans l'orientation et l'accompagnement des victimes. Cette mobilisation permet de créer un message fort, visible et partagé par toutes les communes participantes.

Par ailleurs, des autocollants repositionnables ont été distribués pour être apposés dans les sanitaires des lieux accessibles au public — tels que les salles des fêtes ou les gymnases — afin de permettre aux femmes victimes de violences de repérer facilement les numéros d'urgence et les structures d'aide, dans un espace où elles peuvent consulter ces informations en toute discrétion.

En s'unissant autour de cette démarche, les communes affirment leur engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes et leur volonté de proposer un accueil bienveillant, informé et efficace aux victimes.

Des boutons d'alerte distribués aux CCAS

Par ailleurs, grâce à un partenariat avec l'UDCCAS et la Région Auvergne Rhône Alpes, la Copamo a récupéré 10 boutons d'alerte Monshérif. Ces boutons connectés ultra discrets permettent de sécuriser les personnes cibles de violences qui peuvent ainsi alerter des numéros préenregistrés, de façon rapide et invisible. Quatre boutons ont été directement remis à certains CCAS ayant repéré des situations de violences intra familiales, les



autres restent à disposition de tous les CCAS du territoire afin qu'ils puissent être mis à disposition pour toute nouvelle situation a été repérée.

Centre aquatique "les Bassins de l'Aqueduc"



[Les chiffres clefs](#)

En direct de 2024

Pour se détendre ou se défouler, barboter avec les enfants ou chronométrer ses longueurs, le Centre aquatique "les Bassins de l'Aqueduc" est idéal. Du bassin sportif, au bassin ludique en passant par le bassin d'apprentissage et la pataugeoire : le centre s'adapte à tous les publics. Le pentagliss de 19 mètres accueille les plus téméraires, l'espace cardio les plus sportifs et l'espace bien-être les amoureux du calme et de la tranquillité. L'été, pour les gourmands, il est même possible de faire une pause goûter au snack situé dans le jardin du centre aquatique.

Les chiffres clefs

En 2024, *154 712 usagers* sont venus aux Bassins de l'aqueduc dont *30 282* durant la période estivale (du 1er juillet au 31 août), un record de fréquentation pour cette période. La richesse du centre aquatique, c'est aussi les différents types de publics qu'il accueille :

Egalement, lors de la campagne d'inscription du mois de septembre, *715 usagers* se sont inscrits aux différentes activités (Aquasport, natation, bébés nageurs) proposées par le centre aquatique.

En direct de 2024

Animations en période de vacances scolaires

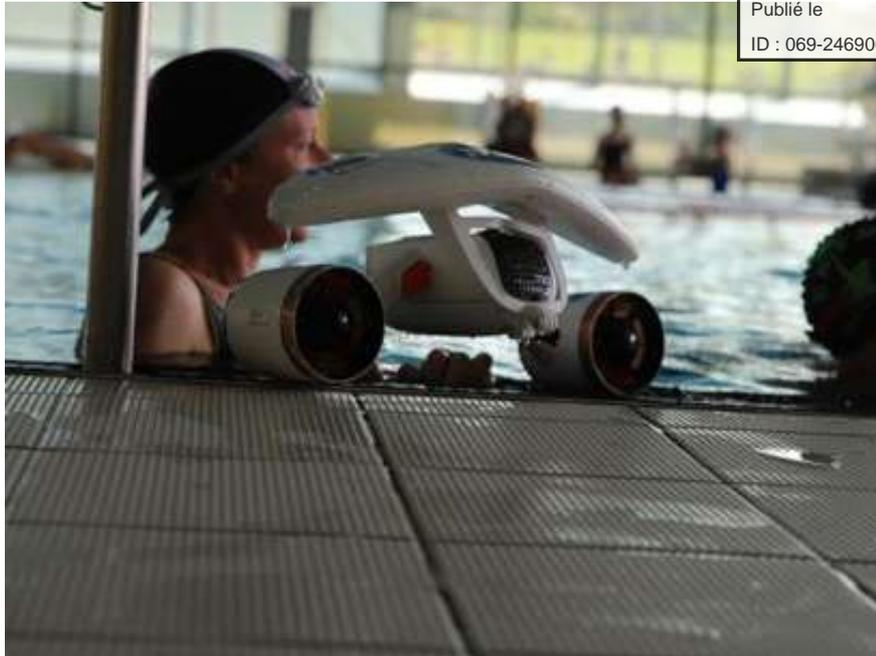


Les vacances sont faites pour se reposer, mais aussi pour s'amuser ! Pour Halloween, Noël ou Pâques, le centre aquatique propose des animations pour petits et grands. Au programme : stage de natation, activité Aquafamille, parcours enfant, chasse aux trésors, chasses aux œufs, baptêmes de plongé ou encore concours de dessins ! Il y en a pour tous les goûts.

Semaine Eau'lympique : une première édition réussie !







Du 23 au 30 juin 2024, les Bassins de l'Aqueduc ont vibré au rythme de la Semaine Eau'lympique, un événement festif et sportif organisé dans le cadre de la dynamique "Terre de Jeux 2024" portée par la copamo. Malgré une météo capricieuse, près de 700 nageurs ont

répondu présents. Le programme, riche et varié, a su séduire tous les publics :

- Un *gala de natation synchronisée*
- Des *olympiades inter-collèges et inter-entreprises* ont permis de fédérer jeunes et actifs autour de valeurs sportives et conviviales.
- L'après-midi *Flowpulse* a proposé une expérience inédite avec des propulseurs électriques, accompagnée d'un *heptathlon ludique* mêlant pétanque, baby-foot, beach-volley, ping-pong, tir sur cible, course et natation.
- L'événement **Gliss'on** a clôturé la semaine en beauté avec l'installation d'un toboggan géant.

Lancement d'une formule "anniversaire" qui fait sensation

Depuis son lancement en février 2024, la nouvelle formule anniversaire proposée connaît un véritable engouement. Conçue pour les enfants de 5 à 10 ans, cette prestation clé en main combine plaisir aquatique, moment privilégié et convivialité.

La formule s'adresse à des groupes de 5 à 10 enfants, accompagnés de 1 à 2 adultes. Elle débute par un accès libre à l'espace aquatique, permettant aux enfants de profiter des installations en toute sécurité. De 15h à 16h, un bassin est entièrement privatisé pour le groupe, offrant un moment exclusif et encadré, propice aux jeux et à la détente. La fête se poursuit ensuite dans une salle

dédiée, aménagée pour le goûter d'anniversaire où les enfants peuvent partager un moment festif autour de gâteaux et de surprises.

Le succès est au rendez-vous : les *réservations s'effectuent désormais avec un minimum de six mois d'anticipation*, preuve de l'enthousiasme des familles pour cette offre. Cette prestation s'inscrit pleinement dans notre volonté de proposer des services adaptés aux attentes des usagers, tout en valorisant nos équipements et en renforçant le lien avec le jeune public.

Des ombrières photovoltaïques pour un centre aquatique toujours plus exemplaire



Performant sur la gestion énergétique depuis son ouverture en 2015, grâce à un bâti optimisé et des systèmes de traitement des fluides et de l'air, le Centre Aquatique « Les Bassins de l'Aqueduc » poursuit sa transition écologique.

Depuis décembre 2024, *866 panneaux photovoltaïques installés sur le parking permettent de couvrir jusqu'à 40 % des besoins en électricité*, avec une autoproduction totale possible en été. Le surplus est redistribué à d'autres bâtiments publics de la Copamo.

L'investissement de 457 000 € HT, amortissable en moins de 3 ans, s'inscrit dans une stratégie continue d'efficacité énergétique, au bénéfice de l'environnement et des finances publiques.